



SCHEMA SIMPLIFIE DES MOBILITES

DIAGNOSTIC

Communauté de communes
Cœur de Chartreuse

2025



Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires





SOMMAIRE

1

LA STRUCTURE DU TERRITOIRE
GRANDS INDICATEURS MOBILITE

p. 4

2

SERVICES & INFRASTRUCTURES MOBILITE :
EXISTANT ET PROJETS

p. 14

3

SYNTHESE MOBILITE
FOCUS accessibilité des zones à enjeux

p. 26

4

ENJEUX ET VISION 2030
ATTENTES, ORIENTATIONS

p. 36

PREAMBULE : LA CO-CONSTRUCTION DANS L'ELABORATION DU PLAN

En préambule, avant de rentrer dans le contenu de l'étude mobilité, un bref point méthodologique sur sa construction, et la manière dont elle a associé les différents publics du territoire.

L'étude mobilité sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, dont le diagnostic et les enjeux sont présentés dans ce document, a été construite en étroite collaboration avec les élus du territoire.

La démarche a intégré des sollicitations de tous les acteurs et parties prenantes.

▲ Temps de concertation pour le diagnostic :

- 1 atelier élus « La mobilité aujourd'hui et dans 10 ans » en novembre 2024
- 1 atelier élus « Priorisation des orientations mobilité », sur la base des différents documents-cadre existants en décembre 2024
- Une dizaine d'entretiens réalisés avec les acteurs locaux ou partenaires du territoire (synthèses de compte-rendu et compte-rendu complets en annexe) :

La Région AURA, antenne Isère et Savoie

Le Département de l'Isère et de la Savoie

6 établissements publics de coopération intercommunale voisins : SMMAG, Agglo Pays Voironnais, Grand Chambéry Agglomération, le Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard, La Métropole de Savoie et le PNR de la Chartreuse

L'association « Les Entrepreneurs de Chartreuse » (représentation des entreprises du territoire)

Les espaces sociaux : L'AADEC (Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse) et le CSPG (Centre Social du Pays du Guiers)

L'office de tourisme

- Des entretiens avec les communes du territoire, par un moment d'échange par bassin de vie en Janvier 2025.
- 1 enquête en ligne diffusée du 06 au 30 décembre 2024 à destination des habitants, des étudiants, des travailleurs et des touristes du territoire





1 - LA STRUCTURE DU TERRITOIRE & GRANDS INDICATEURS MOBILITE



Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires



1 CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



2

3

Création : 1er janvier 2014 - fusion de trois EPCI : Communauté de communes Chartreuse Guiers, Communauté de communes du Mont Beauvoir et Communauté de communes de la Vallée des Entremonts

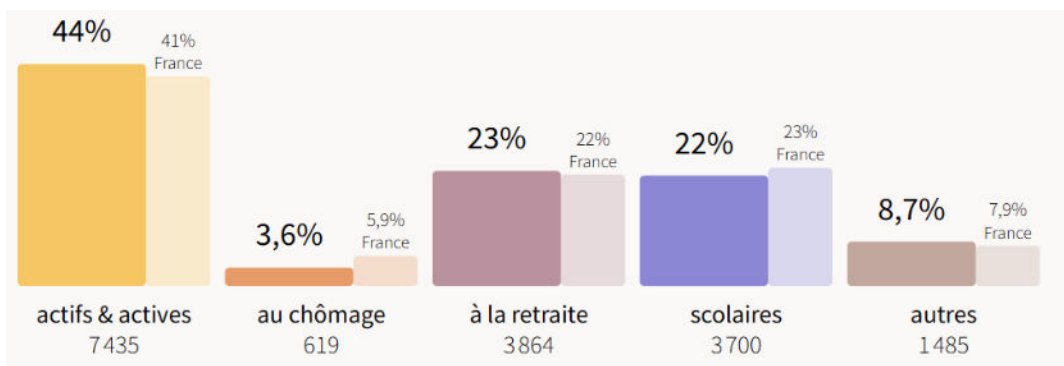
4

Nombre de communes : 17 COMMUNES

Nombre d'habitants : ENVIRON 17 000 HABITANTS

Région : REGION AUVERGNE RHONE ALPES

Département : ISERE (38) / SAVOIE (73)



92% des ménages motorisés

Densité de 48 hab/km²

La communauté de communes Cœur de Chartreuse n'est aujourd'hui pas Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire, ayant choisi de laisser cette compétence mobilité à la Région. Pour autant, la mobilité est reconnue comme un enjeu important pour le territoire, et la communauté de communes a souhaité garder la capacité à agir dans ce domaine.

Le territoire a ainsi passé en janvier 2022 une convention avec la Région AURA pour cadrer les coopérations Région / communauté de communes sur le sujet des mobilités.

En Novembre 2024, elle lance la constitution d'un Schéma Simplifié des Mobilités, visant à définir une stratégie sur le territoire.

Ce schéma intègre les différents documents cadres et études menées par la CC ou ses partenaires (projet de territoire, PLUiH, programme Avenir Montagne Mobilités, projet social AADEC...), qui identifient déjà un certain nombre d'actions à mettre en œuvre.

L'étude mobilité a cherché à intégrer les enjeux :

- à plusieurs échelles : depuis les cœurs de bourgs (la question des déplacements courts, de l'apaisement des cœurs de bourgs, de la place du stationnement...) aux déplacements de plus longues distances, en sachant regarder au-delà du ressort territorial.
- Sur plusieurs publics : mobilités quotidiennes pour le travail, pour le loisir; mobilités touristiques.

Au travers de l'étude, il s'agit de réinterroger, classifier, prioriser, compléter, localiser les orientations et pistes d'actions issues de ces documents, pour disposer **d'un plan d'action clair à 10 ans (échéance 2035)**.

Aide à la lecture : Eléments issus de la concertation.

ORGANISATION DU TERRITOIRE

1

La Communauté de communes compte 17 communes, dans lesquelles vivent un peu plus de 17 000 habitants.

2

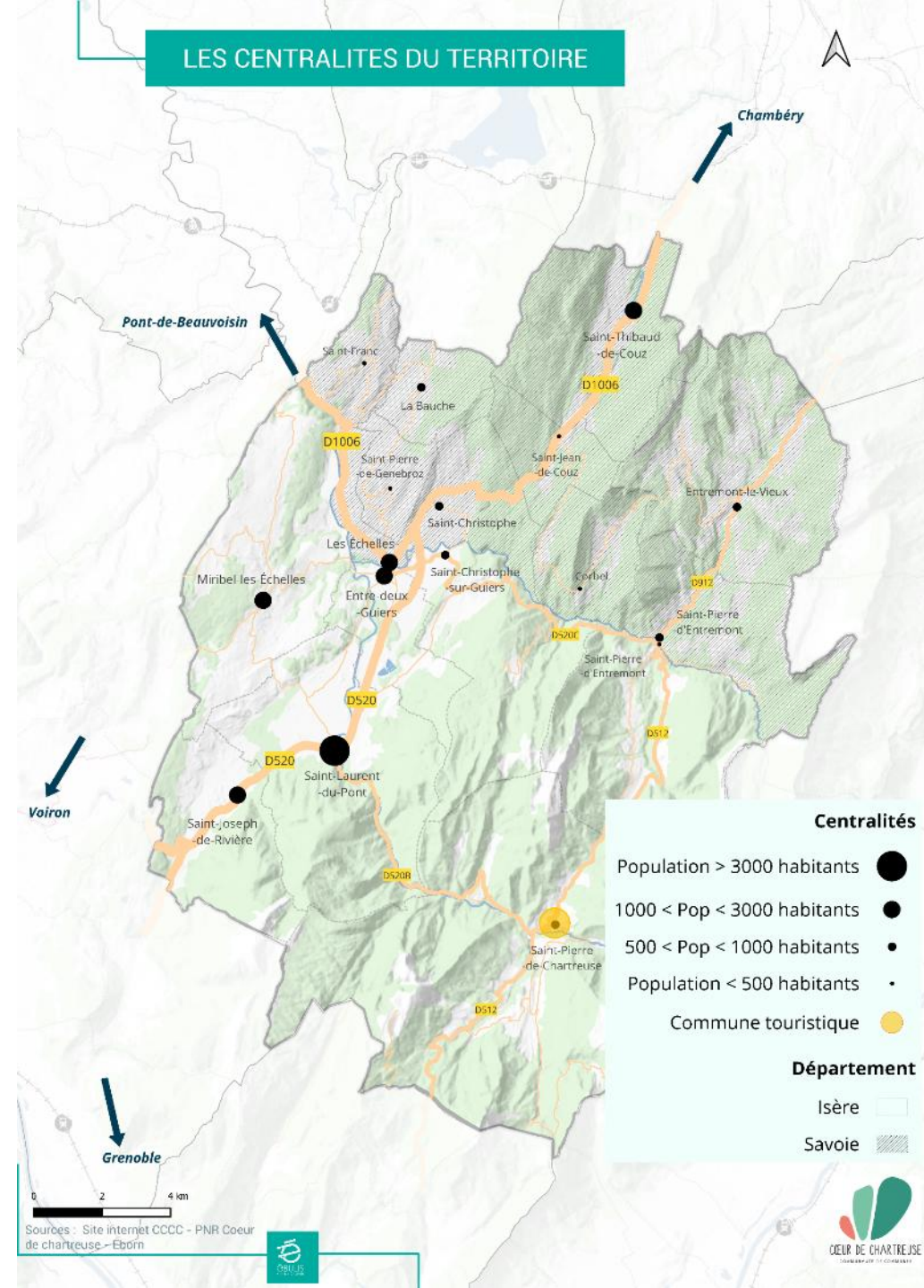
Elle est située en plein cœur du Massif de la Chartreuse et de son Parc Naturel Régional.

3

Elle s'organise autour de :

- 2 entités paysagères :
 - « L'avant Pays de Chartreuse » : une plaine à l'ouest avec quelques coteaux (au Nord-Ouest) qui regroupe plus de 80% de la population du territoire.
 - La « Haute Chartreuse » : secteur de montagne à au sud est et à l'est moins peuplé, mais porteuse de nombreuses activités touristiques.
- Des communes centres :
 - Saint-Laurent-du-Pont qui avec presque 4500 habitants représente plus de 25% de la population du territoire
 - Les Echelles et Entre deux Guiers qui à elles deux concentrent plus de 4000 habitants.
 - 3 autres communes de plus de 1000 habitants
- Des pôles extérieurs très attractifs : Grenoble et Voiron en Isère, Chambéry et Pont-de-Beauvoisin en Savoie qui concentrent des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires importantes.
- 2 Départements : l'Isère qui regroupe les communes du sud du territoire et la Savoie celles du nord.

Il est à noter que la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse est une commune classée « commune touristique ».



ORGANISATION DU TERRITOIRE : GENERATEURS DE DEPLACEMENTS

1

La carte ci-contre présente les principaux générateurs de déplacements à l'échelle intercommunale, à l'exception des zones d'activité qui sont traitées page suivante.

2

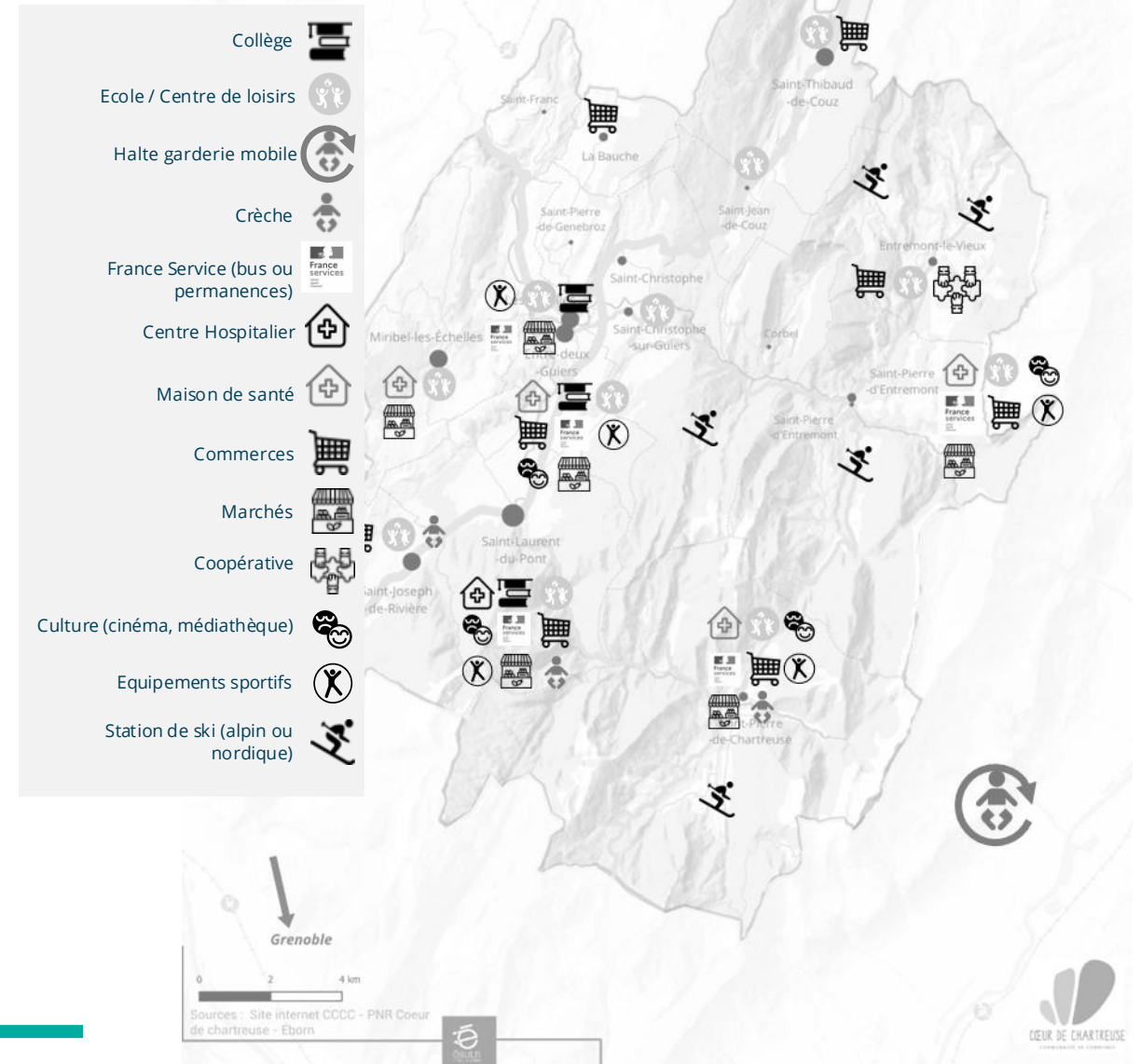
Sont identifiés :

- Les zones commerciales, ou zones de concentration de commerces
- Les marchés (qui sont hebdomadaire sur le territoire – Les Echelles le mardi, Saint-Laurent-du-Pont le jeudi, Entre-deux-Guiers et Miribel-les-Echelles le vendredi, Saint-Pierre-d'Entremont Savoie le samedi, Saint-Pierre-de-Chartreuse le dimanche)
- Les établissements de santé
- Les équipements sportifs
- Les équipements culturels
- Les principales zones de sport d'hiver
- Les équipements scolaires :
- Les collèges
- Les écoles sont localisées sur la carte à titre d'information, mais d'intérêt plus local.

La carte est basée sur les données INSEE, et a été consolidée en ateliers de travail avec les élus.



LES EQUIPEMENTS DU TERRITOIRE



LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

1

A l'échelle de la Communauté de communes, l'indice de concentration de l'emploi - ICE est de 58 pour environ 4300 emplois. *L'ICE est le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés qui y résident. Si l'ICE est supérieur à 100, le territoire est un pôle d'emploi.*

2

Une analyse dans le détail montre que 4 communes ont un ICE presque équilibré (entre 75 et 100) : Saint-Pierre-de-Chartreuse (ICE = 77 pour 358 emplois), Saint-Laurent-du-Pont (ICE = 91 pour 1666 emplois), Entre-deux-Guiers (ICE=85 pour 593 emplois) et Les Echelles (ICE = 88 pour 477 emplois).

3

4

Les principales entreprises du territoire (plus de 20 salariés) sont :

- **Saint-Laurent-du-Pont : Paturle (179 salariés)**, Intermarché (56 salariés), MBTM (51 salariés), BOTTA+ (50 salariés), CSPG (49 salariés), VICAT (49 salariés), l'ADMR (40 salariés), Equilibre conseil 21 (33 salariés) et La Poste (30 salariés).
- **Entre-deux-Guiers : Le transporteur routier Guy Casset (115 salariés)**, **Multibase (90 salariés)**, D&B + BCC (30 salariés), l'ADMR (22 salariés) et Textilose Curtas (21 salariés).
- **Les Echelles : ESAT de la Croix Rouge (90 salariés)**, Saint-Pierre-de-Chartreuse : Raidilight (30 salariés), Entremont-le-Vieux : La Coop - site de transformation fromagère + vente (30 salariés), fromagerie CAT foyer le Habert (23 salariés).

Les 6 zones d'activités principales sont concentrées autour des axes de mobilité majeurs (RD520/RD1006) dans la plaine. Une ZA a été implantée à Saint-Pierre-d'Entremont sur le plateau.

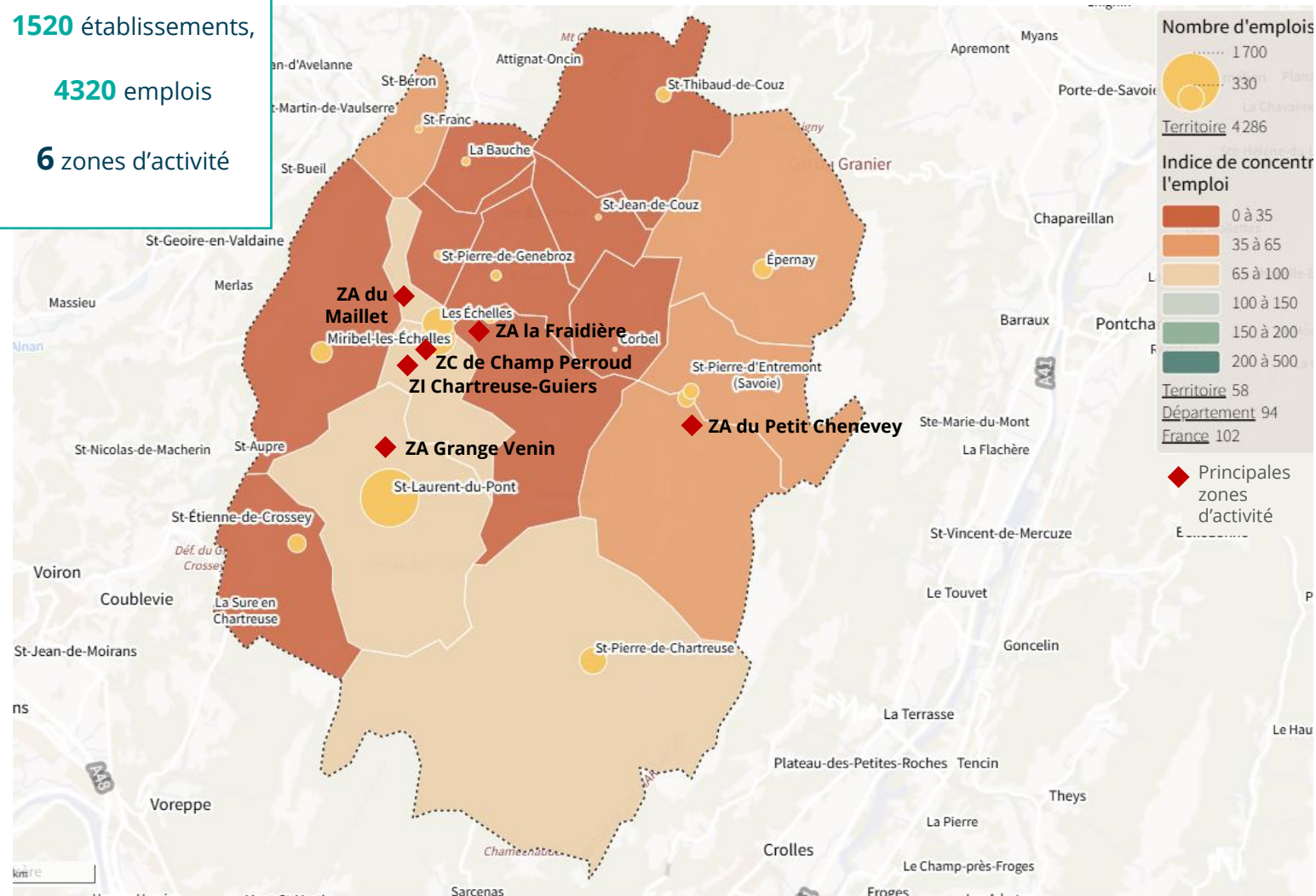
Des projets d'extension de la ZA Grange Venin et ZI Chartreuse-Guiers sont à l'étude.

Les entreprises du territoire sont sensibles aux questions de mobilité. L'association des Entrepreneurs de Chartreuse a mis en place un Label Local « Made in Chartreuse » qui valorise l'embauche et l'utilisation des compétences locales du territoire. *Entretien avec la présidente des Entrepreneurs de Chartreuse.*

1520 établissements,

4320 emplois

6 zones d'activité



censement de la population, Dossier complet (INSEE 2020) [↗](#)



LES PRINCIPALES ACTIVITES TOURISTIQUES

1

Le territoire Cœur de Chartreuse dispose d'une capacité théorique d'hébergement touristique de 5600 lits, dont 3800 lits marchands et 1800 lits en résidence secondaire

2

En termes d'activité touristique sur le territoire, on peut noter :

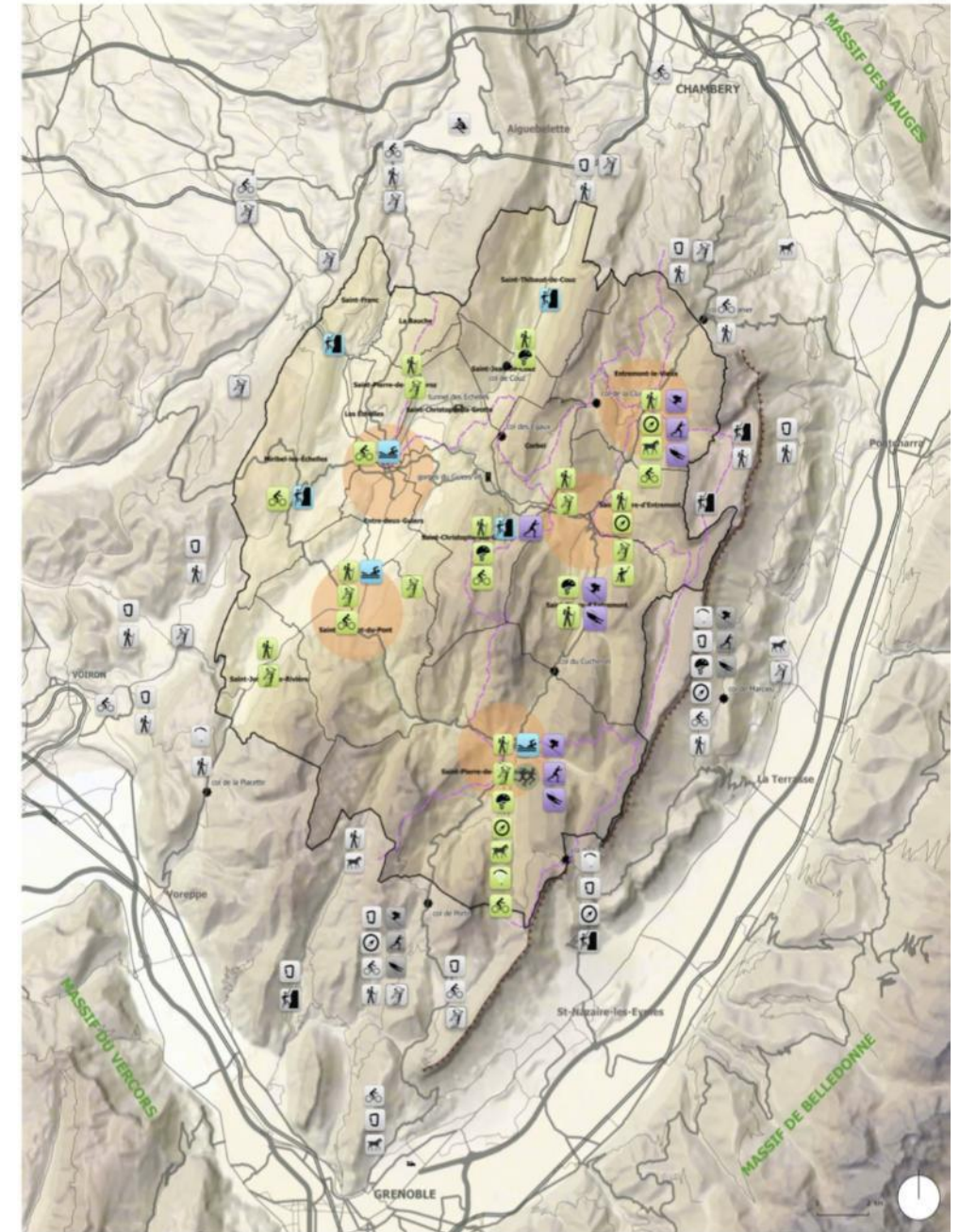
3

- Une activité en ski alpin et ski de fond : le Planolet, le Granier, Désert d'entremonts, St Hugues-Les Egaux, La Ruchère, les Essarts.

4

- Les nombreuses randonnées (voir page 24), avec notamment le cirque de St Même et plusieurs étapes de la traversée de Chartreuse.
- St Pierre de Chartreuse, avec notamment 2 musées, la station de trail et le Charmant Som (départ de nombreuses randonnées).
- Les grottes de St Christophe, le musée de L'Ours à Entremont-le-Vieux...

Le tourisme est pensé pour les 4 saisons, avec des activités tout au long de l'année.



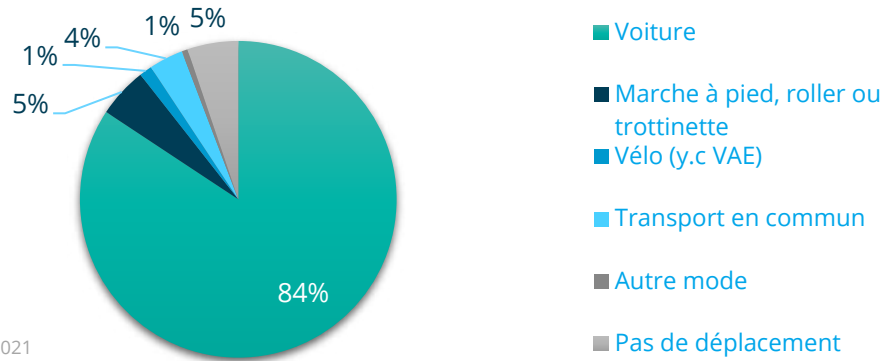
GRANDS INDICATEURS MOBILITE SUR LE TERRITOIRE (INSEE)

1

Cette page et la suivante visent à disposer des grands indicateurs mobilité sur le territoire, avant de « zoomer » dans le chapitre suivant sur les dessertes Mobilité existantes et en projet.

MODES DE TRANSPORT

30% des km parcourus sur le territoire le sont pour des déplacements domicile/travail. Sur ces déplacements, la voiture est le mode majoritaire sur le territoire (84%).



Source : Insee 2021

La part des modes actifs dans les déplacements domicile-travail est faible (autour de 6% pour la marche et le vélo confondus), la part des transports en commun également (moins de 4%).

Pour tous les déplacements 60% des déplacements sont faits en voiture, 30% à pied, 5% en Transport en commun et 2% à vélo (3% autre) Source : Chiffres clés Enquête Mobilité 2019-2020 – zone de montagne (Attention, concentre toutes les zones autour du territoire du SMMAG – Chartreuse Isère, Vercors... - chiffre à prendre avec du recul)

DISTANCE DES DEPLACEMENTS

Part des déplacements courts : Pour 20% des actifs et 60% des scolaires, les trajets sont inférieurs à 5km. 25% des actifs travaillent dans leur commune de résidence, il existe donc un vivier de déplacements courts sur lesquels le développement des mobilités actives peut s'envisager (mais qui reste restreint).

Plus de la moitié des actifs travaillent hors du territoire, plus spécifiquement à Grenoble, Voiron ou Chambéry en fonction de la commune où ils habitent (voir pages suivantes).

EQUIPEMENT

Taux de motorisation supérieur aux moyennes départementales, **un territoire dépendant de la voiture** :

- 92% des ménages ont au moins une voiture en 2021, taux d'équipement en croissance depuis 10 ans (88% au niveau de la Savoie, 86% au niveau de l'Isère).
- 49% des ménages ont 2 voitures ou plus.

Source : Insee 2021

25% des véhicules sont Crit'Air 1, 37% Crit'Air 2 et 38% Crit'Air 3 et au-delà. Les véhicules Crit'Air 3 et au-delà seront soumis à restriction pour la ZFE Grenobloise à partir du 01 Janvier 2025 et pour la ZFE de Chambéry, à l'horizon 2030.

Source : Observatoire Savoie 2024

MOBILITE & ENVIRONNEMENT

Les transports routiers représentent près d'un tiers des émissions et des consommations d'énergies sur le territoire (~30%). En valeur absolue, la consommation a baissé (>140 GWh en 2005, en dessous de 120 GWh en 2022) mais la proportion des usages est restée la même (65% des émissions sur les transports des personnes, 35% sur le transport des marchandises).

Source : ORCEA Auvergne Rhône Alpes - 2024

FLUX DOMICILE/TRAVAIL

1

DES FLUX INTERNES PRÉPONDÉRANTS

2

7400 actifs
25% qui travaillent dans leur commune de résidence

Une grande masse de déplacements des actifs en interne au territoire (quasiment la moitié des déplacements).

3

46% des déplacements en interne à la CC

A noter également une part non négligeable de personnes habitant et travaillant sur la même commune, et notamment à Saint-Laurent-du-Pont (790), Saint-Pierre-de-Chartreuse (200) – voir carte en annexe.

→ Des communes où du report modal est possible!

4

SAINT-LAURENT-DU-PONT : POLE D'ATTRACTIVITÉ SUR LA VALLÉE ET AU DELÀ

La Commune de Saint-Laurent-du-Pont est un pôle d'attractivité fort sur le territoire, avec quasi 800 personnes y habitant et travaillant, et des travailleurs venant des communes voisines (Miribel-les-Echelles (145 navetteurs), Entre-deux-Guiers (102 navetteurs) et dans une moindre mesure Saint-Joseph-de-Rivière (90 navetteurs), Saint-Christophe-sur-Guiers (80 navetteurs) et Les Echelles (60 navetteurs)). A noter : quelques trajets depuis Voiron. **VOIR CARTE ANNEXE.**

LES FLUX VERS L'EXTERIEUR : TOURNES VERS LES 3 INTERCOMMUNALITES VOISINES

17% vers Grand Chambéry
15% vers Grenoble Alpes Métropole
11% vers le Pays Voironnais

En 2018, les déplacements vers l'extérieur sont en majorité vers la Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry, Grenoble Alpes Métropole et l'Agglomération du Pays Voironnais (dans une moindre mesure).

FOCUS PAR COMMUNE : UNE RÉPARTITION LOGIQUE

Les communes du Nord du territoire, attirées par la Métropole de Chambéry
Principal pôle - Saint-Thibaud-de-Couz avec 200 navetteurs (plus de 30% des navetteurs).

Les communes du Sud du Territoire, attirées par Grenoble Alpes Métropole
Principal pôle - Saint-Laurent-du-Pont avec 260 navetteurs (15% des navetteurs).

A noter : Après Grenoble, Voreppe, est une destination secondaire du sud du territoire.

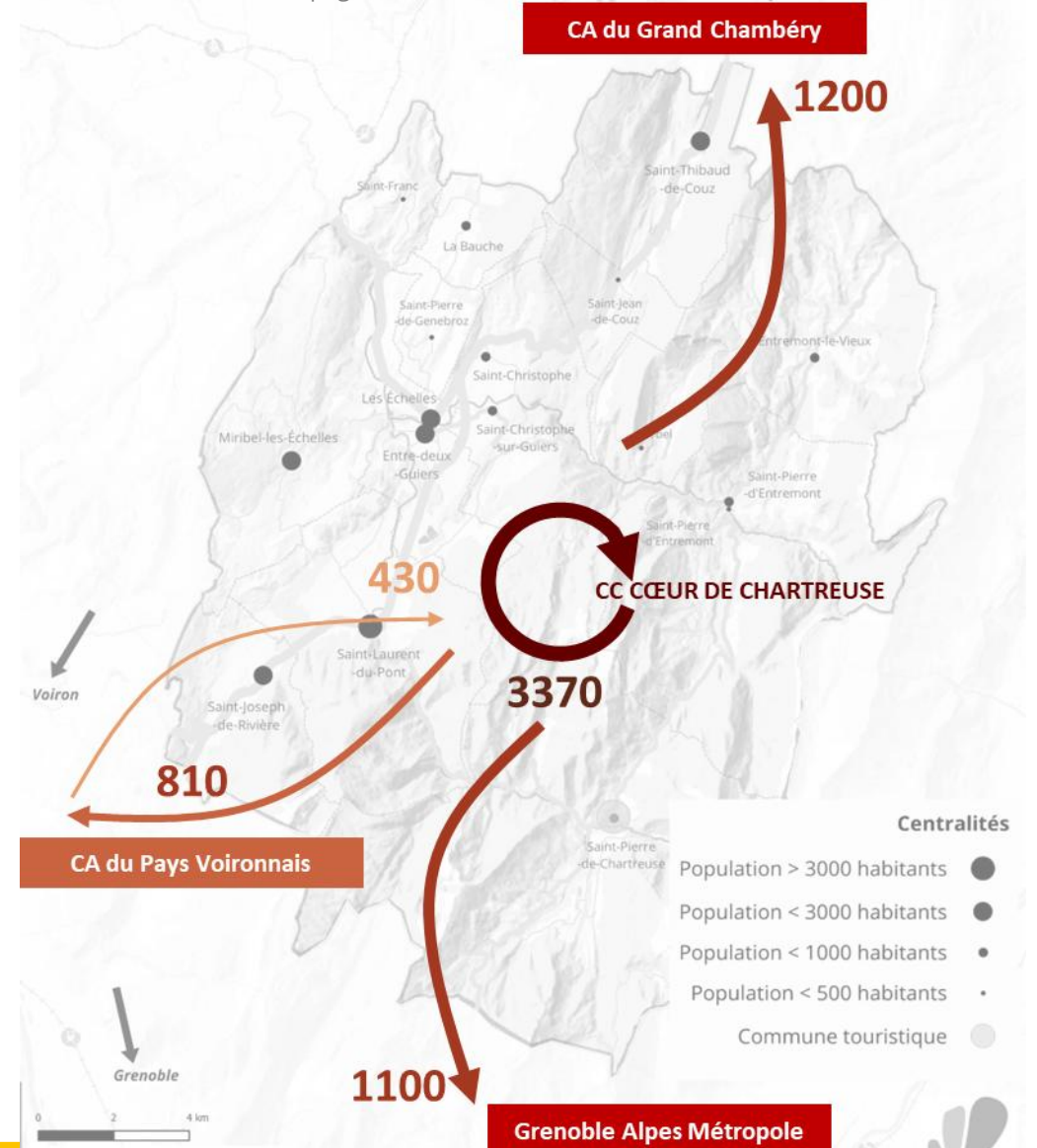
Les communes du Sud Ouest du territoire, attirées par Le Pays Voironnais

Principal pôle - Saint-Laurent-du-Pont avec 140 navetteurs (moins de 10% des navetteurs).



LES GRANDS FLUX DU TERRITOIRE

Seuls les flux de plus de 300 navetteurs sont représentés ici.
Détail en annexe page 42.



LA GOUVERNANCE MOBILITE, LES PARTIES PRENANTES

1

Le schéma ci-contre vise à présenter l'environnement de la communauté de communes de Cœur de Chartreuse en termes de gouvernance mobilité.

2

La communauté de communes a choisi en mars 2021 de ne pas prendre la compétence mobilité sur son territoire. **C'est donc la Région Auvergne Rhône Alpes qui est AOM locale et régionale sur le territoire.**

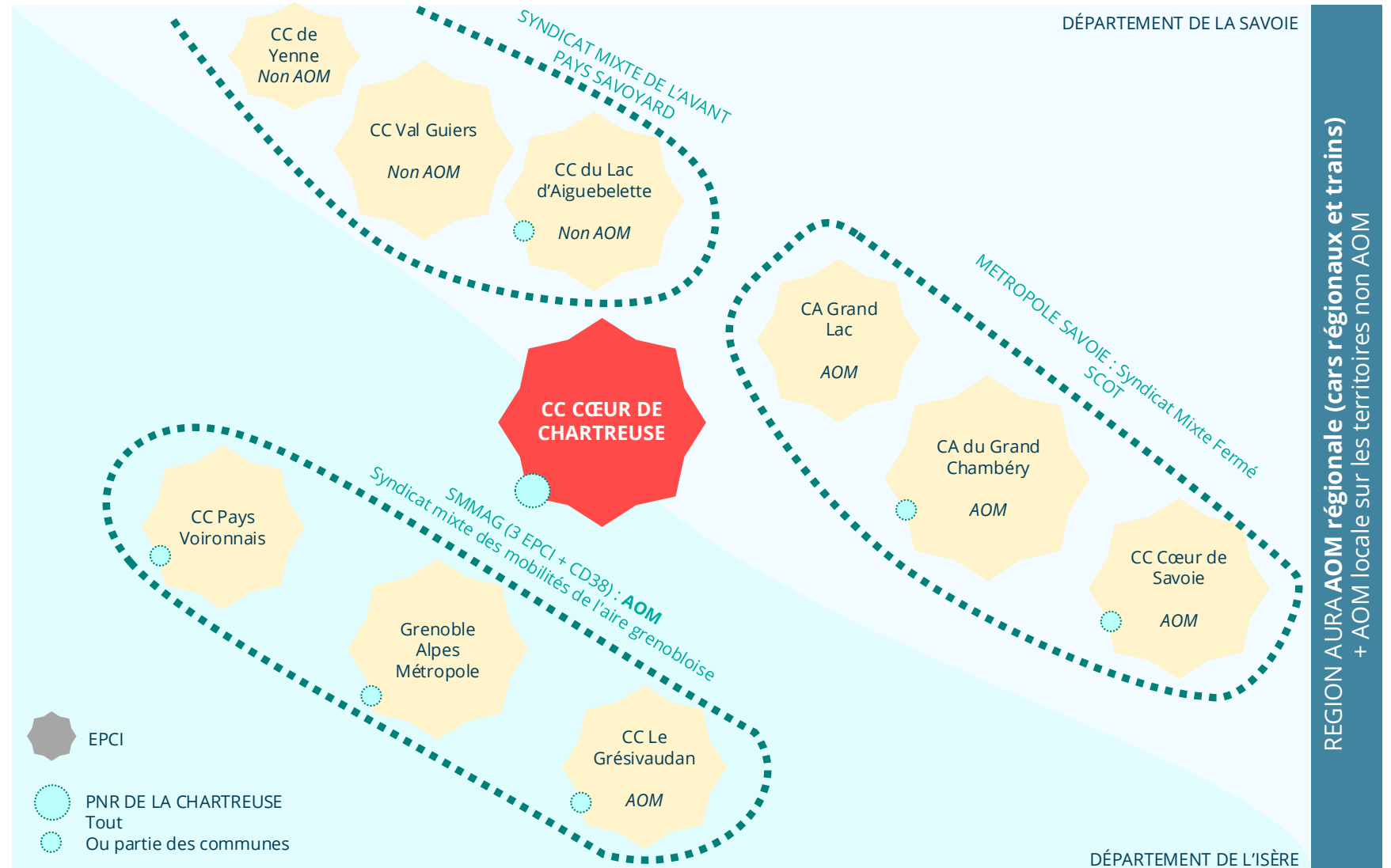
3

La communauté de communes fait partie du bassin de mobilité grenoblois et participe au bassin chambérien (la CC ne pouvait pas juridiquement être présente sur les 2 bassins).

4

Elle est en interface avec plusieurs syndicats mixtes : le SMMAG (organisateur des mobilités), Métropole Savoie, le Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard.

Comptant par ailleurs avec 2 départements sur le territoire, **l'enjeu de la coopération partenariale est fort sur le territoire.**





2 – SERVICES & INFRASTRUCTURES MOBILITE : EXISTANT ET PROJETS

Est ici abordée la mobilité mode par mode, pour faire le point sur les services et infrastructures existants sur le territoire, et les projets.



Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RESEAU ROUTIER HIERARCHISATION & FLUX

1 LA RD520 / RD1006 : 2 AXES MAJEURS QUI TRAVERSENT LE TERRITOIRE

Le territoire est traversé par deux axes majeurs : la RD1006 et la RD 520, reliant Grenoble et Voiron à Chambéry. La continuité RD1006 / RD520 traverse le territoire du Nord au Sud.

2

Le trafic reste relativement modéré. Il est en deçà des 8000 véhicules jours sur l'ensemble du linéaire, à l'exception de la section entre Saint-Joseph-de-Rivière et Saint-Laurent-du-Pont (9000 véhicules/jour).

3

Le trafic poids-lourds représente moins de 5% du trafic tout véhicule sur la plupart du réseau. Une section fait exception, au droit des zones d'activité de Champ-Perroud et Chartreuse-Guiers (pour mémoire, lieu d'implantation du transporteur routier Guy Casset).

4

LE RESTE DU RESEAU ROUTIER : PEU FREQUENTÉ

Au-delà de ces 2 axes principaux, le reste de réseau est peu fréquenté.

La quasi-totalité du réseau a un trafic moyen journalier inférieur à 2000 véh/jour, à l'exception de l'axe traversant Saint-Laurent-du-Pont vers Miribel les Echelles (RD28 - 2800 véhicules/jours) et dans Entre-deux-Guiers (5100 puis 2900 véhicules/jours sur la RD520D).

Il faut noter que (selon la configuration de la route) des niveaux de trafic inférieurs à 4000véh/jour permettent d'envisager le développement de réseaux vélos en partage de voirie.

Sur tout le territoire (Savoie et Isère), les vitesses sont limitées à 80 km/h. Les routes sont sinueuses, vallonnées à l'ouest du territoire, montagneuses à l'est avec parfois peu de visibilité.

Projet : Le PNR prévoit dans son schéma directeur cyclable des aménagements en partage de voirie sur les axes départementaux au niveau du plateau.



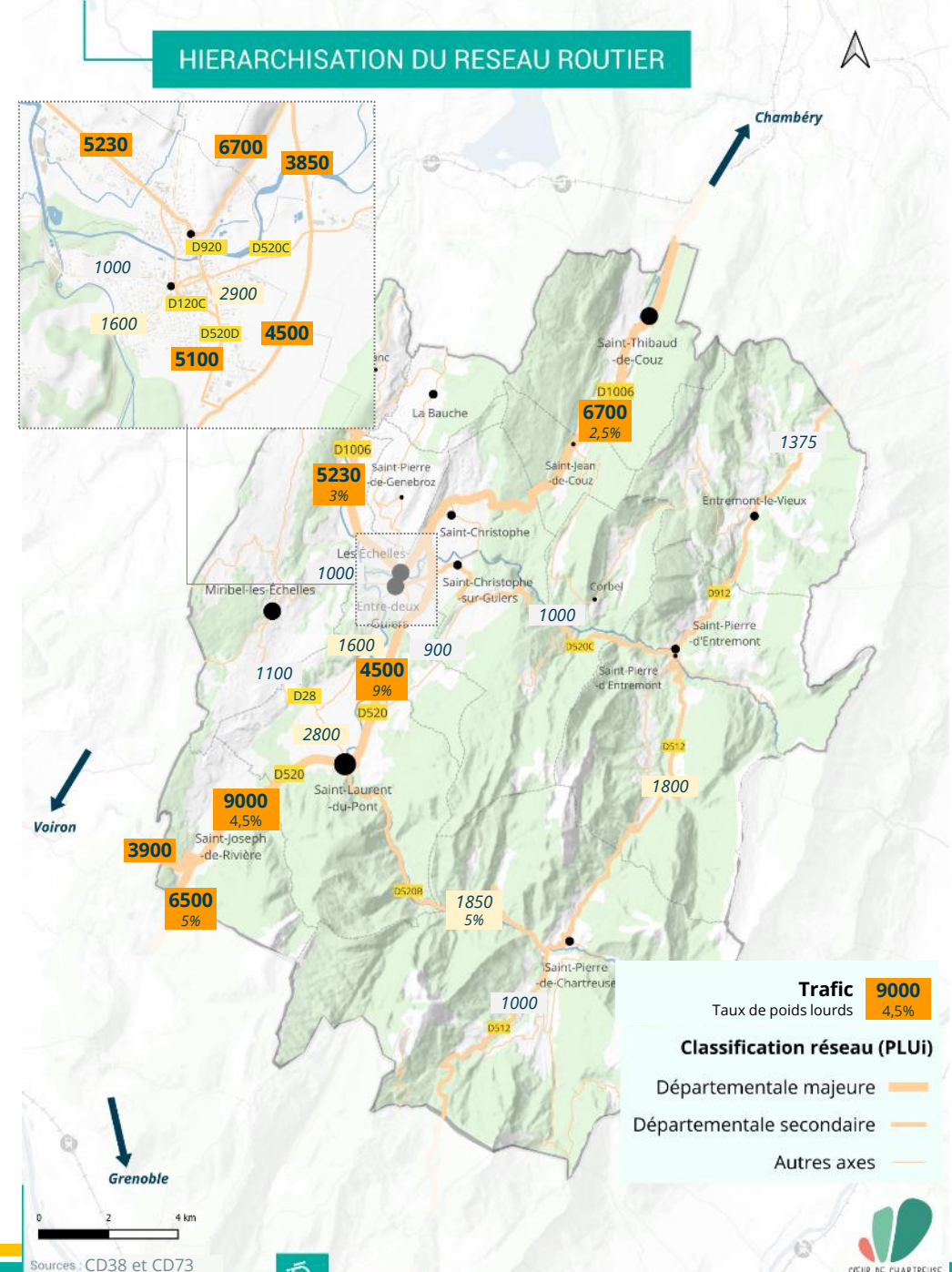
La RD512 : de SP de Chartreuse à SP d'Entremont



RD520 au niveau de l'échangeur avec la RD520C



La RD1006 en traversée de Saint-Thibaud-de-Couz



TRANSPORTS EN COMMUN : BUS, CAR, TRAIN (1/3)

1

LA DESSERTE BUS ET CAR : DES LIGNES DANS LA PLUPART DES COMMUNES

Sur le territoire, 2 lignes principales de transport en commun (car Région) sont présentes :

- La T41 qui lie les communes de la plaine à Chambéry et Voiron (7 allers/9 retours par jour)
- La T40 qui lie Saint-Pierre-de-Chartreuse à Grenoble via St-Laurent-du-Pont (6 allers-retours par jour)

2

3 autres lignes existent, avec une desserte moindre :

- La S04 (Région) : Saint-Pierre d'Entremont/Chambéry, 3 allers/retours
- La T44 (Région) : Planolet/collèges de la plaine, 1 aller/retour.
- La ligne D (Réseau Pays Voironnais) : Miribel-les-Echelles/Voiron, 3 allers-retours complété par du transport à la demande.

3

4

La ligne N62 (SMMAG) a son terminus à proximité immédiate du territoire, au Sappey.

VERS CHAMBERY : UNE OFFRE PLUTÔT QUALITATIVE, qui pourrait être complétée

Si on analyse la pertinence de l'offre de bus pour le domicile-travail : vers Chambéry, l'offre est plutôt qualitative depuis les communes les plus concernées (les Echelles, Entre-deux-Guiers, St Thibaud de Couz). On note toutefois un « trou » dans l'offre le matin, avec une absence de desserte autour de 8h/8h30, et un arrêt de la ligne relativement tôt le soir.

Détail de l'offre vers Chambéry (1200 personnes concernées)

S04 (Région)

Entremont/Chambéry
Hôpital et Gare routière

Matin : arrivée à 7h30 et 8h30
Soir : départ à 17h20 et 18h20

Temps de parcours : 1h en bus

T41 (Région)

Plaine/Chambéry Hôpital et Gare routière

Matin : arrivée à 7h10, 7h20, 8h45 (+7h40 pour une partie des communes)
Soir : départ à 17h10, 17h45, 18h40

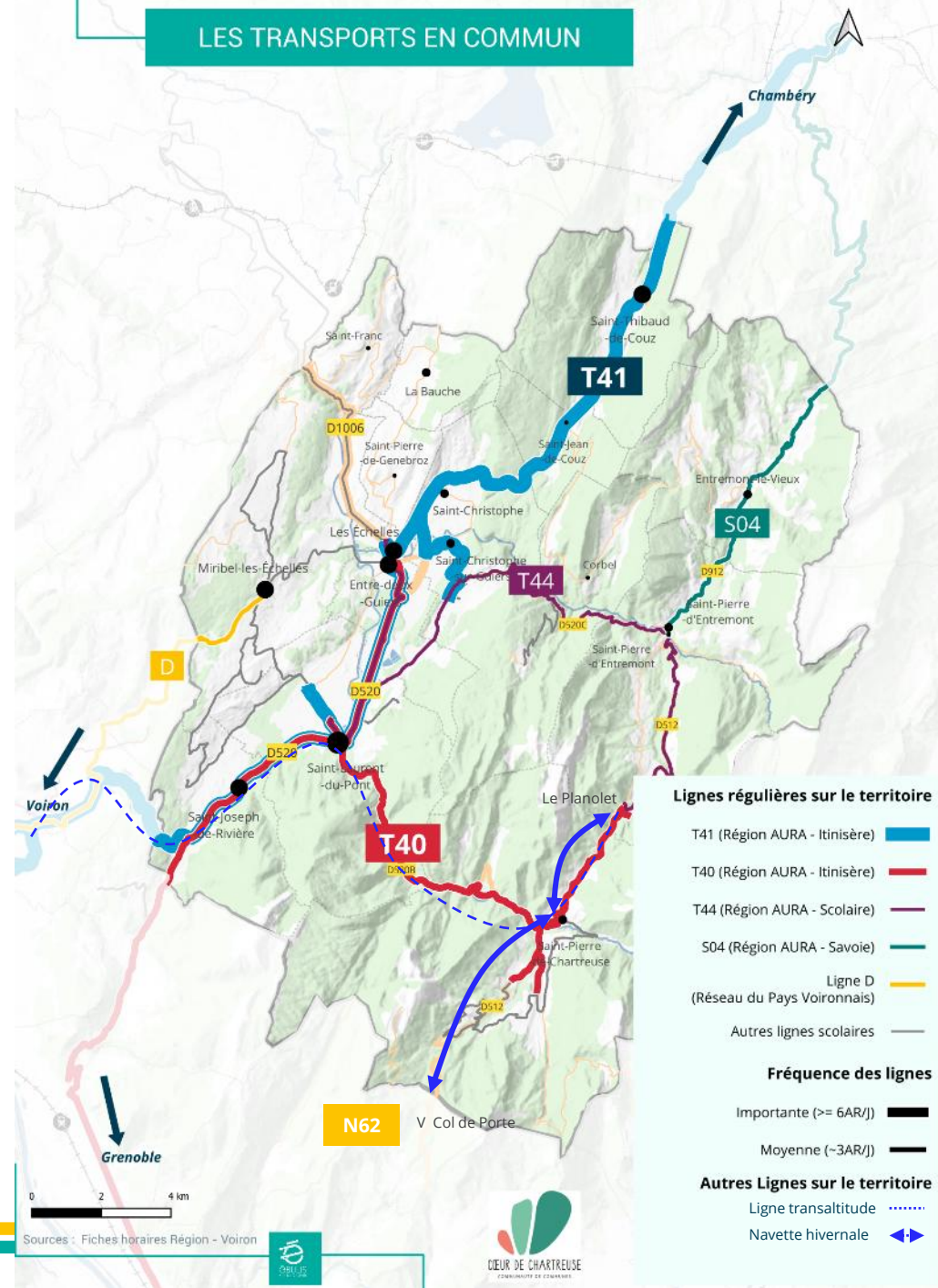
Temps de parcours : 30min (les Echelles)

Projet structurant : Dans le cadre du SERM

A moyen terme, 1 halte à Cognin (emplacement à définir, pour le moment envisagé en centre-ville)

Demande des maires du Sud Chambérien pour la création d'une halte à St Badolph, La Ravoire.

LES TRANSPORTS EN COMMUN



TRANSPORTS EN COMMUN : BUS, CAR, TRAIN (2/3)

1

VERS GRENOBLE : UNE OFFRE PAS TOUJOURS COMPETITIVE A LA VOITURE

Vers Grenoble, le temps de parcours par la T40 atteint l'heure. Il est particulièrement non compétitif à la voiture pour les habitants du plateau (+50% temps de parcours en heure de pointe). Il est à peu près équivalent au temps de parcours voiture pour les habitants de St Laurent et St Joseph. La N62 en limite de territoire (au Pont du Croz-Sarceñas) permet d'atteindre Grenoble en 35 minutes (équivalent à la voiture), avec une desserte adaptée pour les actifs. Une pré-étude réalisée par le SMMAG pour une prolongation jusque St Pierre (sur demande du PNR) ne conclut pas à l'efficacité du prolongement.

Une demande forte sur une desserte à Grenoble via le col de Porte remonte de la concertation.

2

3

4

T40 (Région)

St Pierre, St Laurent du Pont/Grenoble CEA, Gare routière

Matin : arrivée à 7h40, 8h06
(+8h53 pour St Laurent)
Soir : départ à 16h50, 18h,
18h20 (+19h10 pour St Laurent)

Temps de parcours : 1h20
(St Pierre), 1h (St Laurent)

N62 en limite de territoire (SMMAG)

Pont du Croz/Grenoble centre

Matin : arrivée à 7h36, 8h06,
9h06
Soir : départ à 17h25, 18h25,
19h25

Temps de parcours : 35min

Détail de l'offre vers Grenoble (1100 actifs concernés)

VERS VOIRON : UNE OFFRE QUALITATIVE qui pourrait être améliorée

Vers Voiron, la ligne T41 permet d'atteindre la gare routière en 25 minutes depuis Saint-Laurent-du-Pont (équivalent au temps de parcours en voiture). Le cadencement pourrait être complété le matin par un horaire autour de 8h15. Depuis Miribel-les-Echelles, la ligne D est peu adaptée pour les actifs (trop peu de dessertes en heure de pointe) mais permet de rejoindre l'offre TER.

T41 (Région)

St Laurent-du-Pont/Saint-Joseph/Voiron Gare routière

Matin : arrivée à 7h19, 7h40, 8h40

Soir : départ à 17h30, 17h40, 18h00, 18h45

Temps de parcours : 25 minutes

Ligne D (Pays Voironnais)

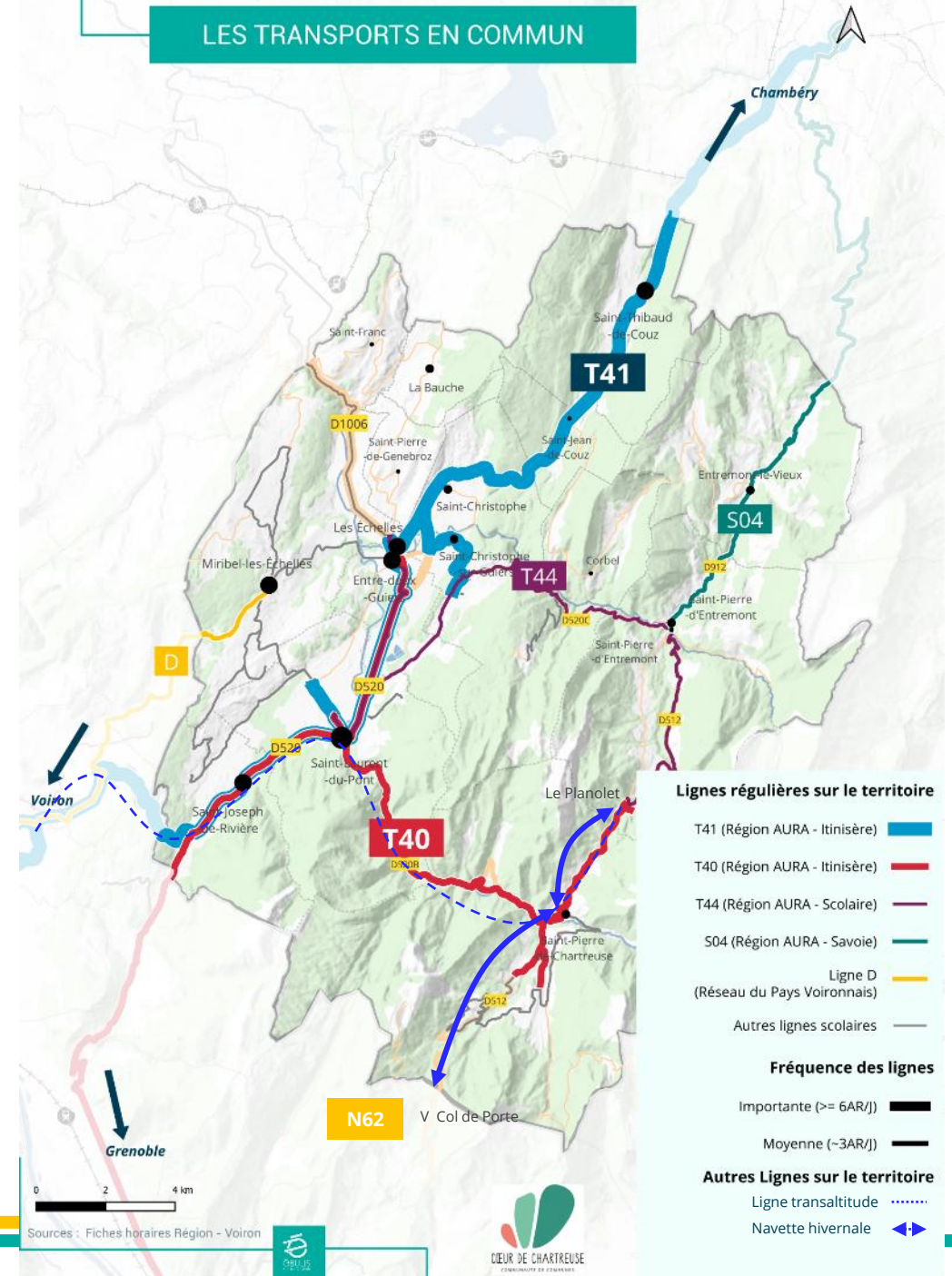
Miribel-les-Echelles / Voiron Gare Routière - 18 000 passagers en 2023 + 462 passagers en TAD

Matin : arrivée à 7h33, 8h00, 8h45

Temps de parcours : ~30 minutes

Détail de l'offre vers Voiron (810 actifs concernés)

LES TRANSPORTS EN COMMUN



TRANSPORTS EN COMMUN : BUS, CAR, TRAIN (3/3)

1

EN INTERNE : LE RABATEMENT VERS SAINT-LAURENT-DU-PONT EN PARTIE COUVERT

Vers Saint-Laurent-du-Pont, des flux internes domicile-travail notables existent depuis Miribel-les-échelles et Entre-deux Guiers.

Depuis Miribel-les-Echelles, il n'existe pas d'alternatives (*en dehors de la ligne scolaire SLP02 qui n'est pas compétitive par rapport à la voiture - 35 minutes contre 10 minutes*).

Depuis Les Echelles, la ligne T41 permet de couvrir des dessertes internes, mais avec peu d'horaires de passage - voir ci-dessous.

2

3

4

T41 (Nord)

Entre-deux-Guiers/Les Echelles/
St-Laurent-du-Pont (gare
routière)

Matin : arrivée à 7h07, 8h13
(+6h55 depuis Entre-deux-
Guiers)

Soir : départ à 16h55, 18h10,
19h20 (+18h35 jusqu'à Entre-
deux-Guiers)

Temps de parcours : ~15 min

T41 (Sud)

St-Joseph-de-Rivière / St-Laurent-
du-Pont (gare routière)

Matin : arrivée à 7h52
Soir : Départ à 17h29, 18h30,
18h52 et 19h25

Complément T40

Matin : arrivée à 7h46
Soir : départ à 17h50

Temps de parcours : 5min

Détail de l'offre
interne vers Saint-
Laurent-du-Pont :
(600 actifs
concernés)

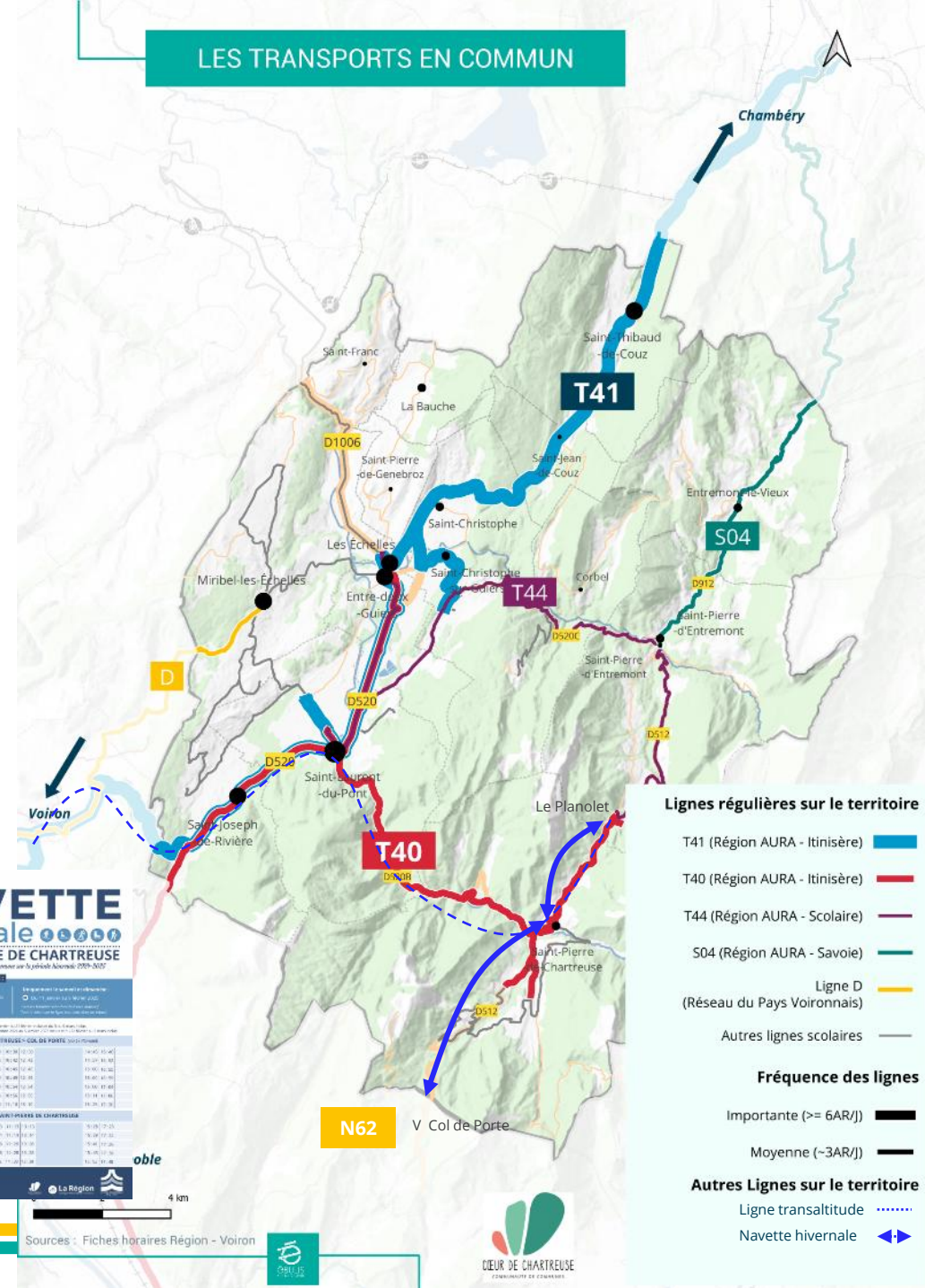
EN PERIODE TOURISTIQUE : UN RESEAU COMPLÉMENTAIRE

Ce réseau du quotidien est complété en période touristique avec :

- Une navette gratuite et sans réservation vers le Planolet et le Col de Porte en passant par Les Egaux, du 21/12 au 09/03 (tous les jours pendant les vacances et les week-ends de janvier et février hors vacances). 40 places en haute saison, 8 places sinon.
- La ligne Transalitude entre Voiron et Saint-Pierre-de-Chartreuse, avec desserte de la gare routière de Saint-Laurent-du-Pont (1 aller/retour le samedi de décembre à Mars)
- 2 navettes de 20 places sont proposées par l'office de tourisme pour la fête des Paysans en Août à Entremont-le-Vieux. Les visiteurs sont récupérés au parking du col de Granier. 800 personnes sur la journée sont transportées.
- Des navettes (minibus conduits par des bénévoles) sont également proposées lors du trail du Grand-Duc pour que les participants récupèrent leurs voitures.

Les autres sites ne sont pas accessibles en transport, une réflexion est en cours, portée par la Région pour faire une desserte TC au cirque de Saint-Même.

LES TRANSPORTS EN COMMUN



LE COVOITURAGE / L'AUTOSTOP ORGANISÉ

1

ORGANISATION LOCALE DU COVOITURAGE : UNE DYNAMIQUE EN ESSORT

Plusieurs communes se sont saisies du sujet du covoiturage, et l'organisent localement. Les communes ont formé des groupes WhatsApp ou Signal, qu'elles ont muni d'une organisation structurée, et sur lesquels elles ont communiqué à l'aide de flyer/affichettes. Le PNR accompagne la démarche en assurant des réunions de présentation, de la communication, de la mise en réseau et de la médiation. Ces groupes sont présents sur 6 communes du territoire – voir tableau ci-dessous, et sur certaines autres communes du PNR. Sur le plateau, la dynamique est forte, avec 10 à 15% de la population inscrite.

2

3

4

Les Entremonts (3 communes)	163 membres	35 pour aller à Voiron et 128 pour Chambéry
Saint-Pierre-de-Chartreuse	106 membres	
Saint Laurent du Pont	106 membres	35 pour Grenoble, 24 pour Voiron, 21 pour Voreppe, 15 pour Chambéry
Miribel-les-Echelles	21 membres	

Du point de vue des usagers, il faudrait améliorer la diffusion des groupes communaux et permettre un suivi de rémunération des conducteurs comme à Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Autres plateformes sur le territoire : Plateforme régionale Mov'Ici (non mise en avant aujourd'hui), solution MoveWiz (covoiturage sur événement, valorisé par le PNR).

PAS D'AIRES DE COVOITURAGE FORMELLES, AUJOURD'HUI SUR LE TERRITOIRE

Il n'y a pas d'aires de covoiturage formelles structurantes sur le territoire : une aire existe à Entremont-le-Vieux, une existait devant la mairie de St-Pierre d'Entremont Savoie (des travaux l'ont supprimée pour le moment) et une à la frontière du territoire, à Saint-Etienne-de-Crossey. Plusieurs aires spontanées à noter : à la sortie des Echelles (direction Chambéry), à Saint-Joseph-de-Rivière (Pont Demay - boulangerie 1830) et sur un délaissé à l'entrée d'Entremont-le-Vieux. Un panneau de covoiturage dynamique ECOV existe à l'interface du territoire, à Sappey en Chartreuse vers la Tronche (pour l'accès à la montagne quand la ligne 62 est saturée). Des panneaux existent également côté Chambéry, installés en 2025.

REZOPOUCE, SERVICE QUI DOIT MUTER

Une expérimentation autour de RezoPouce (plateforme Mobicoop) a été menée par le PNR de Chartreuse. Aujourd'hui, la gestion des panneaux est a été transférée vers la CC (convention en cours d'élaboration par le PNR). La convention avec Mobicoop (application) est échue depuis 2024. Une étude « retour d'expérience » en 2024 conclut que les panneaux présentent un intérêt (identifier l'usage et sécuriser) ; l'application associée aux panneaux n'est pas perçue comme porteuse de plus-value.

CC Coeur de Chartreuse - Schéma Simplifié des Mobilités



GRENOBLE METROPOLE (Pour les communes Iséroises)*

ZFE : Au premier janvier 2025, limitation des véhicules jusqu'au Crit'Air 3.

Rabattement :

- Pour la Chartreuse Ouest
 - A Saint-Egrève : 3 P+R à Karben, San Marino Barrage, Saint-Egrève Gare (intermodalité principalement avec le tramway). 1 zone informelle : Robert Fiat – **Occupation projetée 2030 < 80%**
 - A Saint-Martin-le-Vinoux, entrée de Grenoble, 2 P+R : Hôtel de ville, Esplanade (intermodalité principalement avec le tramway) – **Occupation projetée 2030 < 80%**. Aujourd'hui Esplanade est saturé.
- Pour le plateau des Entremonts (Saint-Pierre-de-Chartreuse) : 2 P+R La Revirée (intermodalité principalement avec ligne de Bus), Grand-Sablon (intermodalité principalement avec le tramway), 1 zone informelle : Carrefour Meylan – **Occupation projetée 2030 > 95% - plus de 80% d'autosolistes**

VOIRON / VOREPPE (Pour les communes Iséroises de l'Ouest)*

ZFE : Pas de ZFE sur le territoire du Pays Voironnais. Dans le dispositif alerte pollution → Réseau TC gratuit dans le cas d'une alerte pollution. Réflexion sur de l'aide financière à l'abonnement aux TC.

Rabattement :

3 P+R : Voreppe Gare (intermodalité principalement avec le TER) – **occupation projetée 2030 > 95% - plus de 80% d'autosolistes**, Ile Rose , Palluel (intermodalité principalement avec Tramway) – **occupation projetée 2030 < 80%**

A noter : ligne de covoiturage entre le péage de Voiron et Grenoble avec Garantie de retour / Parking de Champfeuillet (Voiron) est un point d'arrêt de la ligne Flixbus liant Grenoble à l'aéroport Lyon St Exupéry.

METROPOLE SAVOIE (Pour les communes Savoyardes)

ZFE : ZFE mise en place en 2025, limitation aux véhicules non Crit'Air dans un premier temps (Crit'Air 5 en 2028, Crit'Air 4 en 2029 et en 2030 Crit'Air 3).

Rabattement : 3 P+R en entrée de la Métropole au Nord du territoire de la CCCC → **Pas de données d'occupation**

- Cognin (~60 places à 10 minutes de Saint-Thibaud - intermodalité ligne D – forte fréquence - vers Chamoux et la Plaine des Sports, en 10 minutes à la Gare de Chambéry), Future halte ferroviaire à Cognin (intermodalité futur SERM).
- Saint-Badolph (~40 places à 30 minutes de Saint-Pierre-d'Entremont – intermodalité avec 3 lignes Synchro ~ 1 à 2 trajets par heure pour les lignes 3 et 4). Demande d'une halte par les élus dans le cadre du SERM (intermodalité futur SERM).
- Saint-Cassin (~ 30 places à 30 minutes de Saint-Pierre-d'Entremont - intermodalité ligne scolaire 16 – peu de fréquence vers Cognin)

SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (Pour les communes au Nord Ouest de la CCCC)

ZFE : Pas de ZFE sur le territoire du SMAPS

Rabattement :

Parking gare Pont-de-Beauvoisin (~130 places à 20 minutes de Miribel-les-Echelles et Les Echelles) intermodalité TER

Ligne de covoiturage vers Chambéry en cours d'étude

*Données d'occupation issues du SD des parcs relais et aires de covoiturage + synthèse des enquêtes en parcs-relais – 2023 Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise



L'AUTOPARTAGE / LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE / LA DEMOBILITÉ

1

L'AUTOPARTAGE, UNE SOLUTION EMERGENTE

2 voitures CITIZ sont disponibles à Saint-Pierre-de-Chartreuse : un véhicule 5 places (depuis 2024) et un utilitaire (depuis 2021).

Les tarifs sont attractifs ; une incitation existe pour les résidents de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

LES TARIFS / L'adhésion à Citiz est gratuite pour les résidents de Saint-Pierre-de-Chartreuse (conventionnement avec le CCAS). Pour les autres usagers, le prix avec abonnement (16€/mois) est de : 3€/h - 22€/jour - 120€/semaine + 0,42€ par km pour la clio ou 5€/h - 44€/jour - 240€/semaine + 0,52€ par km pour l'utilitaire. Par exemple (calculs issus du simulateur CITIZ) :

- Avec la clio : aller/retour Saint-Pierre-Grenoble : 45€ TTC avec abonnement, 63€ sans abonnement
- Avec l'utilitaire : aller/retour Saint-Pierre-Grenoble : 73€ TTC avec abonnement ou 89€ sans abonnement.

Une expérimentation d'autopartage entre particuliers, pilotée par le PNR de Chartreuse, est en cours (début : 2022, fin : 2025).

Le PNR facilite l'autopartage en : fournissant l'assurance (Groupama), animant les groupes d'autopartage, appuyant la rédaction des contrats entre le propriétaire et les emprunteurs du véhicule.

Aujourd'hui, la pratique d'autopartage entre particuliers reste confidentielle : Groupes existants aujourd'hui sur la Communauté de communes : 1 à Saint-Pierre de Chartreuse, 3 à Entremont-le-Vieux. Au total : 4 propriétaires, 7 emprunteurs.

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

4 bornes de recharge électrique existent à Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont et Entre-deux-Guiers (réseau e-born). Une nouvelle borne prévue à Entre-deux-Guiers au niveau de la ZI Chartreuse-Guiers.

LA DÉMOBILITÉ

Des initiatives concernant la démobilité sont également présentes sur le territoire :

- Un bus France services est présent les lundis à Saint-Pierre-de-Chartreuse, pour rendre accessible les services sur le plateau (la maison France services est à Saint-Laurent-du-Pont).
- 2 espaces de coworking sont disponibles sur le territoire : l'Ecowork de Chartreuse sur la ZI Chartreuse-Guiers / L'EchoBouillon à Saint-Laurent-du-Pont + 10 bureaux CCCC en location.
- D'autres espaces de coworkings sont prévus dans le projet de territoire pour développer le télétravail et accompagner les porteurs du projet. A proximité du territoire, Le TeRMIC sur la commune Plateau-des-Petites Roches, La Bonne Fabrique au Sappey-en-Chartreuse et Quaix Working à Quaix-en-Chartreuse.



Les véhicules, stationnés au centre de Saint-Pierre-de-Chartreuse



Bornes de recharges de Saint-Pierre-de-Chartreuse



Espace de co-working Ecowork



LE VELO (1/2)

1

UNE POLITIQUE DE DÉPLOIEMENT PORTÉE DANS UN PREMIER TEMPS PAR LE PNR

En 2022, le PNR de Chartreuse a finalisé un Schéma Directeur Cyclable à l'échelle du Parc. Selon le PNR, « c'est un document qui permet d'aider à la décision et de nourrir les réflexions ».

2

Il prévoit de phaser le déploiement d'axes cyclables à court (2022-2025), moyen (2026-2029) et Long terme (au-delà de 2030) avec pour stratégie :

3

- A l'ouest du territoire : des liens cyclables structurants avec un axe Nord-Sud entre Grenoble et Chambéry, qui traverse la Communauté de communes.
- A l'est, fonctionnement avec du partage de la route et du jalonnement associé (le relief limite le potentiel d'aménagements d'itinéraires en site propre).

4

LA VIA CHARTREUSE, ITINÉRAIRE TOURISTIQUE STRUCTURANT DU TERRITOIRE

Itinéraire de 16km entre Saint-Joseph-de-Rivière et Saint-Christophe-la-Grotte, la Via Chartreuse est une voie verte portée et financée par le Département de l'Isère.

Cet aménagement traverse les principaux espaces remarquables et sites patrimoniaux (ferme de Plantimay, ruisseau de Merdaret, Tourbières de l'Herretang...). La Via Chartreuse a été pensée pour tous les types de public (actifs, loisir, tourisme). Aujourd'hui, cet aménagement capte peu les actifs, car pas assez direct et passant au large des principales centralités (notamment Saint-Laurent-du-Pont).

Projet : Un itinéraire « les 5 lacs » est en projet à l'échelle régionale qui traversera le territoire.

QUELQUES AUTRES AMÉNAGEMENTS EXISTANTS, PEU UTILISABLES POUR LE QUOTIDIEN

Hormis cet axe structurant, la place du vélo est peu visible sur les voies du territoire (peu d'aménagements). On recense :

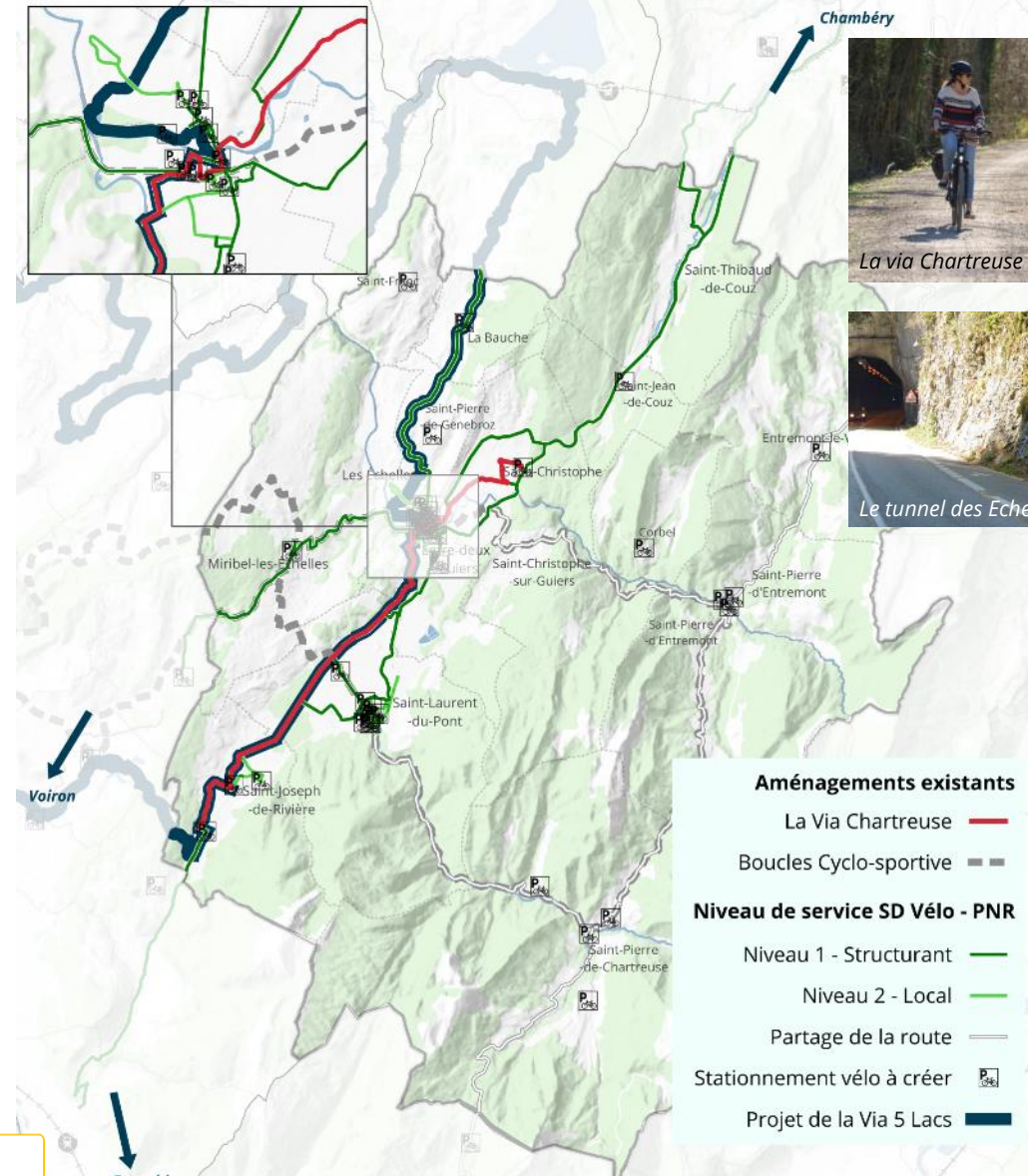
- Une bande cyclable le long de la RD1006 entre Les Echelles et la sortie de Saint-Jean-de-Couz.

>> **Aménagement peu qualitatif** (manque de continuité dans le tunnel proche des Grottes de Saint-Christophe, vitesse réglementaire à 80km/h sur certaines portions).
>> **Projet (département)** : éclairage du tunnel (spécifique pour les cyclistes) et amélioration de la continuité de l'aménagement.

- Une liaison Saint-Joseph-de-Rivière / Via Chartreuse (au niveau du stade) réalisée en 2024.
- Un aménagement « Chaucidou » entre Entre-deux-Guiers et la via Chartreuse.



LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EXISTANTS ET PROJÉTÉS



La via Chartreuse



Le tunnel des Echelles

Lien aux établissements scolaires : le dernier km à vélo autour des collèges est un enjeu du département.
Enjeu fort pour le territoire : marquage des vélos sur les routes (espace partagé), sensibiliser au partage de la route.

1

DES STATIONNEMENTS VELOS PRÉSENTS OU EN PROJET AUX ENDROITS CLÉS

Des stationnements vélos sont présents sur le territoire au niveau des principales centralités et équipements. Par exemple, la zone de Rivier'alp sur la commune des Echelles dispose de 5 arceaux et 5 pincés-roues (**équipement qui n'est plus recommandé, car pas adapté à l'ensemble des usages**). Des arceaux abrités sont disponibles au niveau de la Gare Routière, du groupe scolaire (école la Plaine + collège le Grand Som) et de la piscine de Saint-Laurent-du-Pont (d'autres arceaux devant la maison des associations et l'espace forme de la ZA Grange Venin). A Entre-Deux-Guiers, le groupe scolaire Saint-Bruno a lui 6 pincés-roues protégés et la zone du Champ Perroud est également équipée d'arceaux à proximité (en dessous du Netto).

D'autres communes sont également équipées (Saint-Pierre-d'Entremont, Entremont-le-Vieux, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Thibaud-de-Couz...)

Projet en cours de déploiement : le Schéma Directeur Cyclable du PNR prévoit 380 stationnements vélos supplémentaires (arceaux, abris couverts et consignes sécurisées) pour 190k€ d'investissement.



Pincés roués du groupe scolaire Saint-Bruno



Pincés roués de la zone Rivier'Alp



Arceaux vélos protégés au niveau de la gare routière de Saint-Laurent-du-Pont



Arceaux vélos groupe scolaire Saint-Laurent-du-Pont

2

3

4

DES SERVICES VÉLOS EXISTANTS : LOCATION SOLIDAIRE, ENTRETIEN...

VELIGOOD est un service créé en 2020 par le groupe économique solidaire Adéquation. 8 VAE sont louables sur une période de 1 jour à 6 mois au niveau de la ressourcerie de Saint-Laurent-du-Pont. Ces vélos sont destinés à des personnes à partir de 16 ans en recherche d'emploi, en CDD, interim, apprentis ou stagiaires, ou sous condition de ressources.



Plusieurs services de location vélos sont présents sur le territoire, à Saint-Pierre d'Entremont (Entre Monts Vélos), Saint-Pierre-de-Chartreuse (Brun Sports), Les Echelles (Alp'à Vélo)...

Alp'à Vélo, porté par le réseau Initiative Savoie, propose également un service d'entretien et de réparation des vélos.

ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE DES SCOLAIRES

Le territoire profite d'une démarche de formation auprès des scolaires, menée par le PNR.

Le programme MOBY à l'école a accompagné 5 écoles du territoire de 2021 à 2023.

En projet (PNR), pour 2025 :

- Relance du programme de mobilité scolaire, avec une intervention sur 3 écoles, dont Entre-deux-Guiers et Saint-Hugues (Saint-Pierre-de-Chartreuse).
- Ateliers de réparation vélo / de tests de vélos inclusifs (VAE, cargo...).

A noter : un parcours vélo à Saint-Laurent-du-Pont et un pump-track à Saint-Pierre-de-Chartreuse (équipements pour apprendre à maîtriser son vélo) existent.



Pump-track Saint-Pierre-de-Chartreuse



Parcours vélo St-Laurent-du-Pont

LES DÉPLACEMENTS À PIED

Au quotidien...

1

LA PLACE DES PIETONS DANS LES CENTRE-BOURGS

Les déplacements à pied pour les trajets domicile-travail sont peu présents (5%) – tout en étant dans la moyenne souvent observée en milieu rural. Pourtant, 25% des actifs travaillent dans leur commune – et jusqu'à 40% à St-Laurent du Pont.

2

La place du piéton a été travaillée dans les principales communes du territoire avec des zones de rencontre en traversée des centres-bourgs (Miribel-les-Echelles, Entremonts,...). A Miribel et Saint-Thibaud-de-Couz, des zones à 30km/h existent mais gardent une ambiance routière générale (pas de trottoir, profil route large...). A Entre-deux-Guiers, un travail d'apaisement (finalisé en 2021), a été porté sur la rue Place Centrale. 2 communes sont inscrites dans le programme Petite Ville de Demain depuis 2021. Saint-Laurent-du-Pont et Les Echelles. Projet : un travail est mené dans ce cadre sur les cheminements piétons devant les commerces. Entre les bourgs, peu de liaisons piétonnes (hors Via Chartreuse). Par exemple, entre Entre-deux-Guiers et Les Echelles, le pont qui traverse Le Guiers Vif est peu valorisé pour les piétons.

3

4

La concertation relève des problématiques de partage de la voirie et d'apaisement sur les communes du territoire (vitesse des véhicules, place des modes actifs – et des piétons notamment).

L'accès aux groupes scolaires pourrait être amélioré avec des cheminements plus qualitatifs jusqu'à l'entrée des établissements (voir focus en partie 3 de ce document).



Zones de rencontre, en traversée d'Entre-deux-Guiers



Zones de rencontre, traversée de Saint-Pierre-d'Entremont



Limitation à 30km/h à Les Echelles avec passage piéton pour accès parking



Piétons marqués pour aller jusqu'à l'EPHAD



Bande piétonne à Saint-Pierre-de-Chartreuse

Dans les zones d'activités et artisanales, les cheminements piétons commencent à être intégrés à la réflexion d'aménagement.

LES DÉPLACEMENTS À PIED

... pour le loisir et tourisme

LA MARCHE COMME LOISIR ET ATOUT TOURISTIQUE

1500 km de sentiers balisés s'offrent aux habitants et visiteurs sur le territoire avec des propositions variées, allant de randonnées à la journée, tours sur 2 à 4 jours (tour du Grand Som, tour des Entremonts) ou à des circuits sur plusieurs jours en traversées, par exemple :

- GR de Pays Tour de Chartreuse avec une boucle de 110 km, plus de 6000m de dénivelé positif sur 6 jours autour du Sappey-en-Chartreuse passant par Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont, Entremont-le-Vieux et Saint-Christophe-sur-Guiers.
- La traversée de la Chartreuse avec 88km, plus de 4800m de dénivelé positif sur 5 jours de Grenoble à Chambéry en passant par Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont, Entremont-le-Vieux.
- Le GR9 avec 95km, 5000m de dénivelé positif sur 6 jours de Lépin le Lac jusqu'à Grenoble en passant par Saint-Jean-de-Couz, Saint-Christophe-sur-Guiers, Saint-Pierre-de-Chartreuse...



Le trail-running est également une activité pratiquée dans le massif avec, depuis plus de 30 ans le trail du Grand Duc et à Saint-Pierre-de-Chartreuse, la première station de Trail d'Europe. On compte plusieurs parcours (classés en fonction de la difficulté) : 19 itinéraires depuis Saint-Pierre-de-Chartreuse, 4 depuis Entremont-le-Vieux, 3 depuis le Col de Porte...

UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE, LES RANDONNÉES EQUESTRES

Le Massif propose des randonnées équestres sur le territoire, autour de Saint-Pierre-de-Chartreuse ou Saint-Pierre-d'Entremont. Des acteurs professionnels, guides et accompagnateurs proposent des balades, initiations autour de cette activité. La Via Chartreuse, en tant que voie verte, est également empruntable par les chevaux.

A la frontière du territoire (Plateau-des-Petites-Roches ou Saint-Martin-le-Vinoux) des randonnées avec des ânes sont également disponibles.

COMMUNICATION, SENSIBILISATION, ACCOMPAGNEMENT

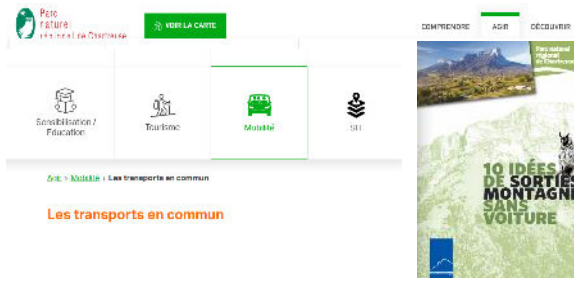
1

UNE COMMUNICATION EN LIGNE TRAVAILLEE, POUR TOUS LES PUBLICS

2

Comment se déplacer - le quotidien :

Un onglet dédié sur le site de la communauté de communes liste la plupart des services Mobilité du territoire et les évènements passés (challenge mobilité 2022, Alpes Isère Tour...). Il manque des éléments sur l'offre de transport en commun ou sur les solutions de covoiturage.



Comment venir en Chartreuse, comment organiser son séjour, découvrir les activités et les itinéraires pratiques et mes solutions, avec ou sans voiture.



3

Pour les visiteurs :

Un document du PNR « 10 idées de sorties montagne sans voiture » propose des activités sans voiture. Du fait des évolutions d'offres, il n'est plus à jour concernant les lignes de transport en commun.

Enfin, l'office de tourisme dispose d'une rubrique « comment venir » avec une page spécifique de « comment venir sans voiture » et une page « découvrir la Chartreuse sans voiture » qui liste les hébergements, activités, restaurants et itinéraires randos accessibles sans voiture. Il met également en valeur les itinéraires piétons et cycles : itinéraires nommés, qualifiés avec traces GPX téléchargeables.



SENSIBILISATION

Plusieurs actions ont été menées à l'échelle du territoire, que ce soit par la Communauté de commune directement, l'AADEC, le PNR ou même le Département :

- Challenge mobilité (comment se rendre au travail autrement qu'en voiture individuelle en 2022 ou « Journée au Grand'R » en 2023 pour tester les VAE, organisé par la CC.
- Fête du Vivant, évènement annuel porté par l'AADEC qui offre un espace mobilité animé par la Communauté de commune (défi mobilité, atelier draïsienne, mini escapade avec « Bob » la voiture avec l'esprit d'un vélo...).
- Eco-défis et escape game sur la Mobilité du PNR Chartreuse
- Alpes Isère tour (Département 38) en 2023



JOURNÉE AU GRAND'R

Les Échelles
Rue de l'Hôtel de ville
Samedi 7 octobre
à 13h30 et 15h30

CC Coeur de Chartreuse
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
vous propose
une sortie découverte
en VAE
à partir de 12 ans





3 - SYNTHÈSE MOBILITÉ

FOCUS accessibilité des zones à enjeux

Les pages suivantes dressent une synthèse des principaux éléments de diagnostic.

Puis des focus d'accessibilité sur des lieux choisis : les 3 collèges, la gare routière de St Laurent du Pont (qui peut être vue comme un pôle d'échange sur le territoire), les sites touristiques.



Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires



EN 1 PAGE : L'OFFRE DE SERVICE PAR SECTEUR

Pas d'alternatives à la voiture solo sur les communes

Proximité des lignes TER de l'Avant Pays Savoyard

Des flux internes importants

Un flux secondaire vers le Pays Voironnais

La ligne D, peu adaptée pour les actifs qui travaillent à Voiron mais permet de rejoindre la gare TER vers Grenoble - Lyon.

Covoiturage organisé par la commune

A RELEVER

Saint-Laurent-du-Pont, une centralité qui concentre les flux internes du territoire, et notamment au sein de la commune (800 personnes) et depuis ses proches voisins : Miribel-les-Echelles et Entre-deux-Guiers.

Un flux mal couvert par l'offre de transport : Une offre de TC (T40 et T41) existante, mais avec une desserte faible en heure de pointe (pour le lien entre « Les Echelles/Entre-deux-Guiers » et Saint-Laurent-du-Pont). Pas d'offre depuis Miribel les Echelles.

La Via Chartreuse : un itinéraire peu adapté (détour) pour le domicile travail.

Des flux internes importants

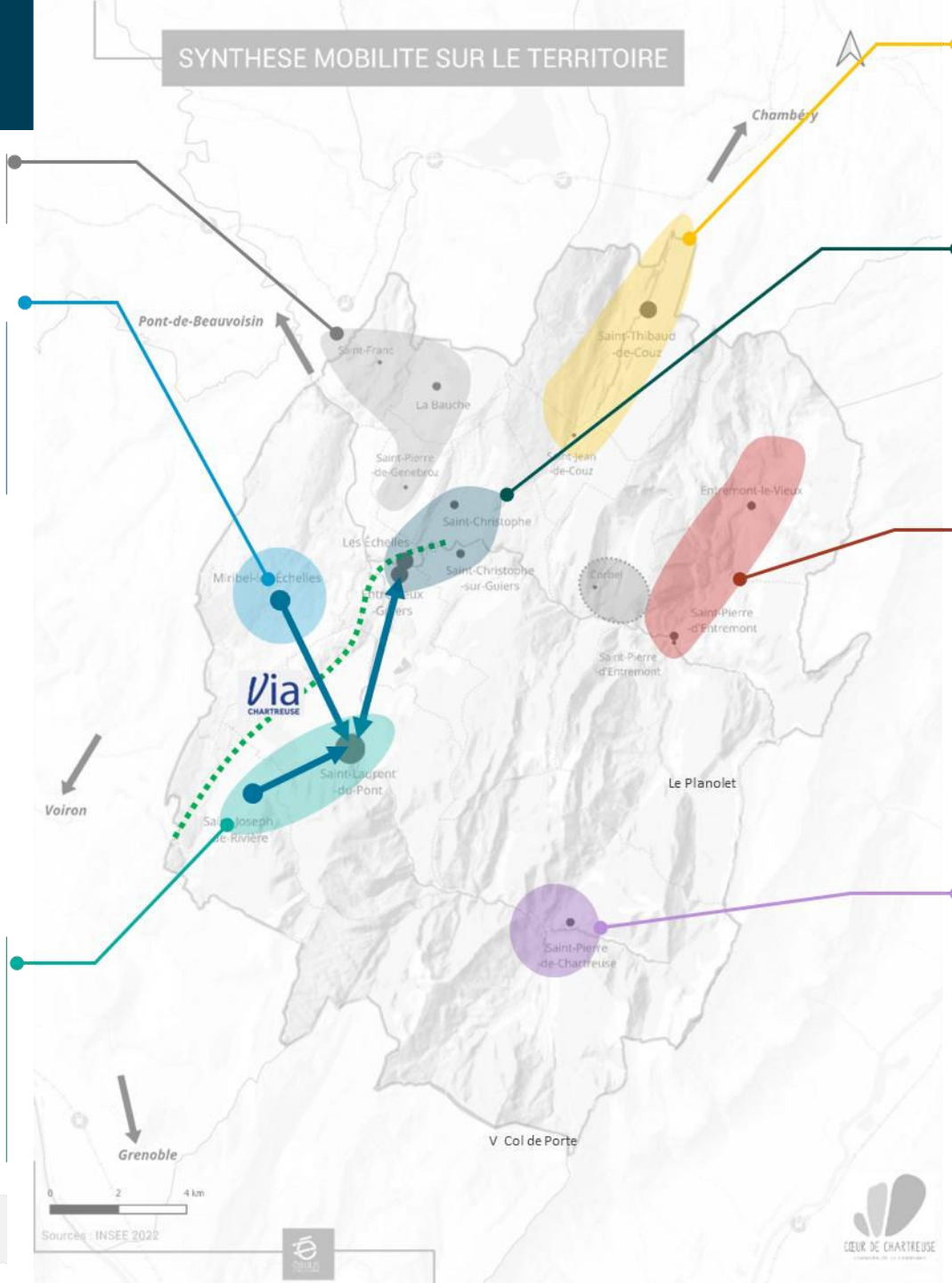
Des flux secondaires équitablement répartis vers le Pays Voironnais et Grenoble Alpes Métropole - Les lignes T40 et T41 qui offrent une alternative correcte

Covoiturage organisé par la commune

Un pôle intermodal à Saint-Laurent-du-Pont (la gare routière)

Sur tout le territoire : panneaux d'autostop organisé (anciennement Rezo Pouce)

SYNTHESE MOBILITE SUR LE TERRITOIRE



Des flux domicile-travail principalement vers Chambéry

La ligne T41 qui offre une fréquence intéressante.
Pourrait bénéficier d'un horaire supplémentaire en heure de pointe pour les actifs.

Des flux domicile-travail principalement internes

Des flux secondaires vers Chambéry - la ligne T41 qui offre une fréquence intéressante. Pourrait bénéficier d'un horaire supplémentaire en heure de pointe pour les actifs.

Des flux domicile-travail principalement internes

Des flux secondaires vers Chambéry - la ligne S04 offre 2 horaires pour les actifs.

Covoiturage organisé par les communes
Autopartage entre particuliers
Projet de transport d'utilité social organisé par l'AADEC
Réflexion sur une navette jusqu'au cirque de Saint-Même

Corbel : pas d'alternatives à la voiture solo

Des flux domicile-travail principalement internes

Un flux secondaire vers Grenoble - la ligne T40 est très peu compétitive (1h30) par rapport au trajet en voiture par le Col de Porte. Beaucoup de demandes (concertation) pour un lien à Grenoble via le Col de Porte.

Covoiturage organisé par la commune
Autopartage entre particuliers et en libre service (CITIZ)
Des services spécifiques au tourisme/loisir : des navettes pour le Planolet et le Col de Porte en hiver - une navette depuis Voiron en hiver

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC – A RETENIR



UN TERRITOIRE OUVERT VERS L'EXTERIEUR

Territoire de plaine et coteaux à l'ouest, montagnes à l'est. Les principales communes en termes de population se situent le long de la plaine.

Des liens qui s'expriment avec Chambéry et Pont de Beauvoisin pour les communes savoyardes au nord, avec Grenoble et Voiron pour les communes iséroises au sud. Les principales communes traversées par la RD520/RD1006, axe routier majeur du territoire, permettant de rejoindre facilement les 4 pôles d'attractivités externes, et support de lignes de cars Région.

Territoire de tourisme et de loisir, la CC Cœur de Chartreuse accueille des flux de proximités et plus lointains.

LE DOMICILE-TRAVAIL, VERS L'EXTERIEUR MAIS PAS QUE : DE NOMBREUX FLUX INTERNES, ET NOTAMMENT AUTOUR DE ST-LAURENT-DU-PONT

Les déplacements pour le domicile-travail sont à part égale internes à la collectivité (3400) et externes, avec une répartition à 1/3, 1/3, 1/3 vers Chambéry, Grenoble, Voiron. Ils se vivent principalement en voiture.

Il faut noter la concentration de déplacements pour le domicile travail en interne à St Laurent du Pont (800), et vers St Laurent du Pont depuis les communes à proximité immédiate. Sur ce secteur, les alternatives à la voiture existent (Via Chartreuse, bus T40 et T41), mais sont peu compétitives pour un usage domicile-travail.



LA MOBILITE, UNE THÉMATIQUE QUI FAIT INTERVENIR DE MULTIPLES ACTEURS – UN BESOIN FORT DE COORDINATION

Aujourd'hui, les solutions mobilités mises en place, expérimentées ou en projet sur le territoire sont portées par des acteurs divers (CC, PNR, 2 départements, Région, associations du territoire).

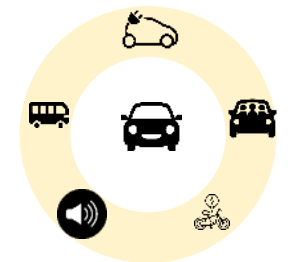


UNE MOBILITE ENCORE TRES ROUTIERE, DES CITOYENS EN TRANSITION, DES ALTERNATIVES EN STRUCTURATION

L'ambiance est encore très routière sur le territoire, mais voit depuis quelques années se déployer des alternatives, visibles dans les espaces traversés (panneau d'autostop, jalonnement de la Via Chartreuse, zones de rencontre dans certains cœurs de bourgs...).

L'enquête citoyen relève des pratiques qui cherchent à changer, avec une part importante des répondants en réflexion, ou en expérimentation.

Le tourisme est lui aussi de plus en plus tourné vers les alternatives à la voiture. Une opportunité pour servir de démonstrateurs pour les citoyens ?



FOCUS : ACCESSIBILITÉ AUX 3 COLLEGES

Groupe scolaire de Saint-Laurent-du-Pont



Le groupe scolaire (collège le Grand Som, Ecole Primaire de la Plaine) est situé à une dizaine de minutes à pied au nord du centre de la commune. On atteint en 15 minutes à pied toutes les zones de vie du nord et de l'ouest de la commune. Le quartier « les Martins » à l'est est un peu plus loin. A vélo électrique, en 15 minutes, il est possible de rejoindre Saint-Joseph-de-Rivière, Miribel-les-Echelles et Entre-deux-Guiers (indépendamment des aménagements existants).

Connexion TC : Arrêt sécurisé pour le stationnement des TC

Stationnement :

Ecole : 8 places réservées devant l'entrée + parking déporté

Collège : Pas d'arrêt minute identifié, 8 places le long de la rue

Accessibilité en vélo : Pas d'aménagements cyclables autour du groupe scolaire. Limitation à 30 km/h mais peu d'aménagements pour faire respecter la vitesse.

Parkings vélos :

Dans l'école : 10 arceaux abrités pour une capacité totale de 20 vélos. 70% d'occupation

Collège : Pas de stationnements recensés

Accessibilité à pied : Ambiance routière. Pas d'aménagements spécifiques piétons depuis le parking déporté pour atteindre le groupe scolaire. Trottoirs le long de l'avenue du commandant Lherminier mais pas de prise en compte des PMR pour l'entrée sur le collège. Accès possible depuis la piscine et le stade Charles Boursier. Projet en cours porté par la commune d'une nouvelle gare routière pour sécuriser les enfants.

Ensemble scolaire Saint-Bruno



L'ensemble scolaire privé Saint-Bruno (école + collège) est situé à l'entrée du cœur de bourg de la commune d'Entre-deux-Guiers le long de la RD520D. A pied, en 15 minutes, on atteint toutes les zones de vie de la commune et une grande partie des habitations des Echelles. A vélo électrique, en 15 minutes, il est possible de rejoindre les centralités à proximité directe et l'entrée de bourg de Saint-Laurent-du-Pont (indépendamment des aménagements existants).

Connexion TC : Arrêts TC sur la place du 11 novembre. Lignes T40, T44 et SLP01.

Stationnement : Parking gratuit devant l'entrée. Saturé au moment du passage. Parking complémentaire au niveau de la place du 11 novembre 1918.

Accessibilité en vélo : Pas d'aménagements cyclables directement. Ralentissement des voitures en amont du parking avec un ralentisseur à l'entrée de la rue + des chicanes et du jalonnement.

Parkings vélos : 6 arceaux vélos, occupés à 30%

Accessibilité à pied : Trottoirs pas toujours large le long de la RD520. Cheminement pour l'accès au collège depuis la place du 11 novembre. Cheminement piéton le long du mur depuis l'école vers le collège.

Groupe scolaire commune des Echelles



Le groupe scolaire des Echelles (collège Béatrice de Savoie, Ecole du Menuet) est situé à au croisement entre la RD1006 et la RD921 à proximité du cœur de Bourg. On atteint en 15 minutes à pied toutes les zones de vie de la commune et une grande partie des habitations d'Entre-deux-Guiers. A vélo électrique, en 15 minutes, il est possible de rejoindre les centralités alentours (indépendamment des aménagements existants).

Connexion TC : 4 arrêts sécurisés pour le stationnement des TC

Stationnement : 15 places devant le collège (sur la place Jean-Moulin) / 28 places au niveau du Gymnase (au droit de la RD921).

Accessibilité en vélo : Pas d'aménagements cyclables autour du groupe scolaire.

Parkings vélos : Pas de parkings vélos devant le groupe scolaire

Accessibilité à pied : Ambiance très routière. Un projet porté par la commune dans le cadre de la mission PVD : cheminements piétons depuis la salle des fêtes pour rejoindre le groupe scolaire.



Abord du collège St Laurent du Pont



Abord du collège St Bruno



Stationnements vélo école St Laurent du Pont



FOCUS : ACCESSIBILITÉ – PEM DE SAINT-LAURENT-DU-PONT

1

La gare routière de Saint-Laurent-du-Pont est située en plein centre-ville à proximité immédiate de la RD520.

2

Avec le passage de plusieurs lignes de bus, et des stationnements vélos, il pourrait prendre la fonction d'un Pôle d'Echange Multimodal sur la CC.

3



4



Connexion TC : Gare routière, Lignes T40, T41 et T44.

Stationnement : 105 places sur le parking sans limite de temps. Occupation importante (parking qui semble être utilisé pour le covoiturage).

Accessibilité en vélo : Pas d'aménagements cyclables autour de la Gare routière.

Parkings vélos : 5 arceaux abrités pour une capacité totale de 10 vélos. 10% occupation

Accessibilité à pied : Quais aménagés pour l'accès PMR, Ambiance routière autour.



FOCUS : ACCESSIBILITE AUX PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES

LE CIRQUE DE SAINT-MÊME



Espace naturel remarquable, fait partie de la réserve nationale des Hauts de Chartreuse. 2 randonnées balisées depuis l'entrée du cirque (boucles de 30 min ou 1h30). Itinéraire en aller/retour depuis Saint-Pierre d'Entremont de 4h. La prairie et la rivière sont accessibles avec un fauteuil et une aide.

De mai à septembre, la fréquentation est régulée par l'instauration d'un parking payant (5€/voiture, 3€ pour les 2 roues et 15€ pour les bus) de 9h à 17h entre fin avril et fin septembre. Ouvert le week-end en période basse, tous les jours du 8 juillet au 1^{er} septembre. Le nombre de véhicules relevé sur le parking était en 2024 : **13 700 véhicules dont 13 300 voitures.**

Accès depuis Chambéry : Ligne S04 jusqu'à Saint-Pierre-d'Entremont - tous les jours sauf dimanche pendant les vacances d'été (5 Aller / 4 Retours).

Accès depuis Grenoble/Voiron : Pas de solutions directes



La Région réfléchit pour créer une desserte TC au cirque. Difficultés à faire monter un bus 55 places. Navette 22 places plus pertinent (en correspondance avec la S04)

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE



Saint-Pierre-de-Chartreuse est une commune centrale du tourisme en Chartreuse sur toutes les saisons. Elle propose à la fois des stations de ski nordique (Saint-Hugues), ski alpin (le Planolet), de trail (base d'accueil sur la commune) et des musées.

En termes de fréquentation, on peut noter **30 000** visiteurs pour le musée d'Art Sacré + **30 000** pour le musée de la Grande Chartreuse.

Accès depuis Grenoble : Ligne T40 en semaine et les samedis/dimanches et jours fériés

Accès depuis Voiron : Ligne Transaltitude l'hiver

Accès depuis Chambéry : Pas de solutions directes



LA STATION DU PLANOLET



Située sur la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, à mi chemin entre les bourgs de Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Pierre-d'Entremont (Isère), la station du Planolet offre un domaine skiable familial de 6 pistes. Aujourd'hui, la gestion est assurée par une association « Nouvelles traces en Chartreuse » qui regroupe 36 bénévoles.

La station est ouverte les mercredi et week-ends en moyenne saison, tous les jours en haute saison (pendant les vacances scolaires). Une réflexion est portée sur un tourisme 4 saisons. Parking gratuit de 200 places disponible.

Accès depuis Grenoble : Ligne T40 les samedis/dimanches et jours fériés (hors vacances scolaires) + navette hivernale gratuite à Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Accès depuis Voiron : Ligne Transaltitude l'hiver (11€50 ou 25€ avec forfait)

Accès depuis Chambéry : Pas de solutions directes



LES GROTTES DE SAINT-CHRISTOPHE



Site historique, les grottes sont un condensé de patrimoine culturel et naturel. Le site propose des randonnées, promenades thématiques, de la spéléologie, un trail...

Le site est ouvert au public avec guide du 22 mars au 02 novembre. 2 parkings gratuits sont disponibles (un saturé l'été à proximité de la billetterie, un autre au niveau du village à 10 minutes à pied par la Voie Sarde - itinéraire avec dénivelé). En 2022, **24 000 visiteurs** sont venus sur le site.

Accès depuis Grenoble/Voiron : pas de solutions directes

Accès depuis Chambéry : Ligne T41 en semaine et les samedis/dimanches et jours fériés



POINT DE VUE DES PARTENAIRES (1/2) : RÉGION, DÉPARTEMENTS

1

2

3

4

REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

AOM locale Convention Région – CCCC 2022-2028

Bassin de mobilité :

- Cœur de chartreuse fait partie du bassin de mobilité Grenoblois
- Du fait de son positionnement géographique, participe au bassin de mobilité Chambérien.

Vélo :

- Financement des investissements : itinéraires (100 000€ HT par EPCI entre 2023 et 2027), stationnement vélo à proximité des arrêts de bus, aide à l'achat vélo/VAE/Vélo Hydrogène (50% du montant, maximum de 50 000€ HT) et Vélobus/Vélibus (50% du montant).
- Projet d'itinéraire Régional de la Via 5 lacs qui traversera le territoire de la CCCC

Covoiturage :

- Financements des investissements : parkings de covoiturage et P+R (50% du montant, plafonné à 900€ HT/place).
- Accompagnement à la plateforme Mov'ici (kit du covoitureur + 2 jours par territoire pour structurer le covoiturage avec la création de communautés).

Bus/car :

- Financements : 100% pour les lignes structurantes, 50% de l'exploitation + 100% du financement des arrêts pour les lignes locales, 50% de l'exploitation pour le TAD (70% si utilisation de la centrale d'appel régionale)
- Lignes scolaires : fonctionnement actuel modifiable à la marge (ajustements horaires, nouveaux points d'arrêts)

Autopartage :

- Financements des investissements : 100 000€ HT sur la durée de la convention.

Attentes et souhaits : clarifier via l'étude les besoins de la CC Cœur de Chartreuse (notamment concernant un futur TAD).



DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nouveau service mobilité depuis le début d'année 2024 → Support pour aider les territoires à mener leurs politiques mobilité.

Vélo :

- Plan vélo validé en juin 2023 – 60 millions d'euros, financements possibles
- Référentiel d'aménagement cyclable du département (guide).
- Projets : aménagements RD1006 autour de St-Christophe/Guiers, éclairage du tunnel (MOA) / Via 5 Lacs (accompagnement et co-financeur)
- Travail en cours sur les accès aux collèges à vélo.

Covoiturage:

- Schéma directeur de covoiturage (datant de 2012, retravaillé sur 2025) – aucune aire sur le territoire de Cœur de chartreuse dans le schéma actuel
- Financement de la création d'aires de covoiturage

Attentes et souhaits : accélérer la politique d'aménagement cyclable du quotidien (accessibilité du dernier kilomètre, raccorder des villages et hameaux...)

VELO : importance d'associer les départements dès la phase étude conjointement sur les projets (par exemple lien cyclable à cheval sur les 2 territoires)

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Vélo :

- Stratégie en faveur du cycle de 2020
- Référentiel de conception des aménagements routiers : à respecter, pas (ou très peu) de dérogations possibles. Référentiel des aménagements cyclables/piéton en cours d'élaboration.
- Financements possibles, jusque 60% pour les dessertes de collèges.
- Actions en cours autour des collèges : diagnostic sur la desserte des collèges en 2023 / réflexion sur le stationnement devant les établissements / sensibilisation (savoir rouler)
- Projets : Via 5 Lacs (cofinanceur)

Covoiturage: aide financière pour les collectivités qui souhaitent mettre en place des parkings de covoiturage.

Attentes et souhaits : être associés bien en amont sur les projets.



POINT DE VUE DES PARTENAIRES (2/2) : EPCI VOISINS

1

AVANT-PAYS SAVOYARD, METROPOLE SAVOIE

Stratégie :

- Une démarche Plan de mobilité qui va être engagée prochainement sur Avant-Pays Savoyard. Schéma Directeur Cyclable mené en 2021.
- Le SCOT : démarche à considérer, structure la vision de l'offre ferroviaire sur le territoire (préfiguration du SERM).

Services existants et projets :

Avant-Pays Savoyard (3 CC non AOM) :

- Covoiturage : étude d'une ligne de covoiturage Pont-de-Beauvoisin / Chambéry.
- Bus : Un TUS sur la CC du Lac d'Aiguebelette, prévu sur la CC de Yenne.
- Vélo : La Via 5 lacs va relier les territoires (à vocation touristique). Action de formation des hébergeurs à l'accueil du public par le syndicat.

Métropole Savoie :

- Bien considérer la ZFE sur le bassin chambérien (2025).
- Enjeu de la desserte du train, avec la création de nouvelles haltes prévues, notamment Cognin, et possiblement Bois-Plan.
- Gouvernance : le PNR permet des liens.

Attentes et souhaits (Avant-Pays Savoyard) :

- Créer du lien entre les deux PDMS (temporalité proche)
- Itinéraire continu entre le tunnel des Echelles et le Lac d'Aiguebelette
- Lien à Pont de Beauvoisin : destination d'une offre de transport depuis la CCCC ?

Grand Chambéry sollicité – pas de retour



AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS, SMMAG

Pour le Pays Voironnais, au 1/01/2025 toute la compétence est transférée.

Stratégie : plan de mobilité en cours de construction.

Services existants et projets :

Sur le territoire du Pays Voironnais (en lien avec CCCC) :

- Ligne de covoiturage jusqu'au péage de Voiron avec garantie de retour.
- Bus : ligne D vers Miribel-les-Echelles. Ligne TransAltitude vers St-Pierre-de-Chartreuse l'hiver.
- Train : en projet : faire des gares des pôles d'échange.
- A noter : la maison de l'emploi du Pays Voironnais aide des publics à Saint-Laurent-du-Pont.

Sur les autres territoires du SMMAG (en lien avec CCCC) :

- La ZFE qui devient plus restrictive en 2025.
- Covoiturage : réflexion autour de l'extension de la ligne arrivant au Sappey vers le col de Porte (avec le PNR).
- Bus : Déjà des réflexions concernant l'extension de la ligne 62 pour l'accès à Saint-Pierre de Chartreuse depuis Grenoble, peu concluantes.
- Vélo : en projet : consignes au Col de Porte

Attentes et souhaits (Pays Voironnais) :

- Pas assez de contacts avec le PNR ou la CCCC.
- Le Pays Voironnais est la porte d'entrée du Parc, des publics qui viennent sur les 2 territoires. Comment faire une offre cohérente au global ?

Attentes et souhaits (SMMAG) :

- Clarifier les interlocuteurs mobilité à contacter selon les sujets (CCCC/PNR).

PNR DE CHARTREUSE

- A porté le Schéma Directeur Cyclable finalisé en 2022, qui peut servir d'aide à la décision pour les territoires
- Porte des expérimentations sur la mobilité et anime des ateliers – voir corps du diagnostic
- Va travailler sur un programme de mobilité scolaire en 2025

1

L'office de tourisme

- Sur la vallée, pas de trop de difficultés pour les touristes pour se déplacer
- Sur le plateau, en hiver, les déplacements sont rendus complexes par les conditions météorologiques. Les gens ne sont pas forcément rassurés pour utiliser leurs voitures.
- Pas de solution pour des déplacements entre Saint-Pierre-de-Chartreuse et Les Entremonts
- Pour la fête des paysans/artisans qui a lieu au mois d'Août à Entremont-le-vieux : Navette pour que les gens se garent au parking de la station du Granier et viennent en navette jusqu'à la coopérative laitière. 2 navettes font la rotation.
- Navettes mises en place pour le trail du Grand-Duc (départ et arrivée assez loin → pour permettre aux participants de récupérer les voitures). Minibus avec bénévoles des associations.
- Questionnement sur l'organisation des mobilités sur le territoire

2

3

4

L'AADEC / LE CSPG/L'ESAT

AADEC :

- Espace de vie social pour les 4 communes des Entremonts
- Problématique mobilité qui ressort du projet social
- Travail en cours pour la mise en place d'une navette 9 places à destination des scolaires, jeunes et personnes âgées + accès à la culture. Service à préciser.

CSPG : pas d'informations transmises.

L'ESAT :

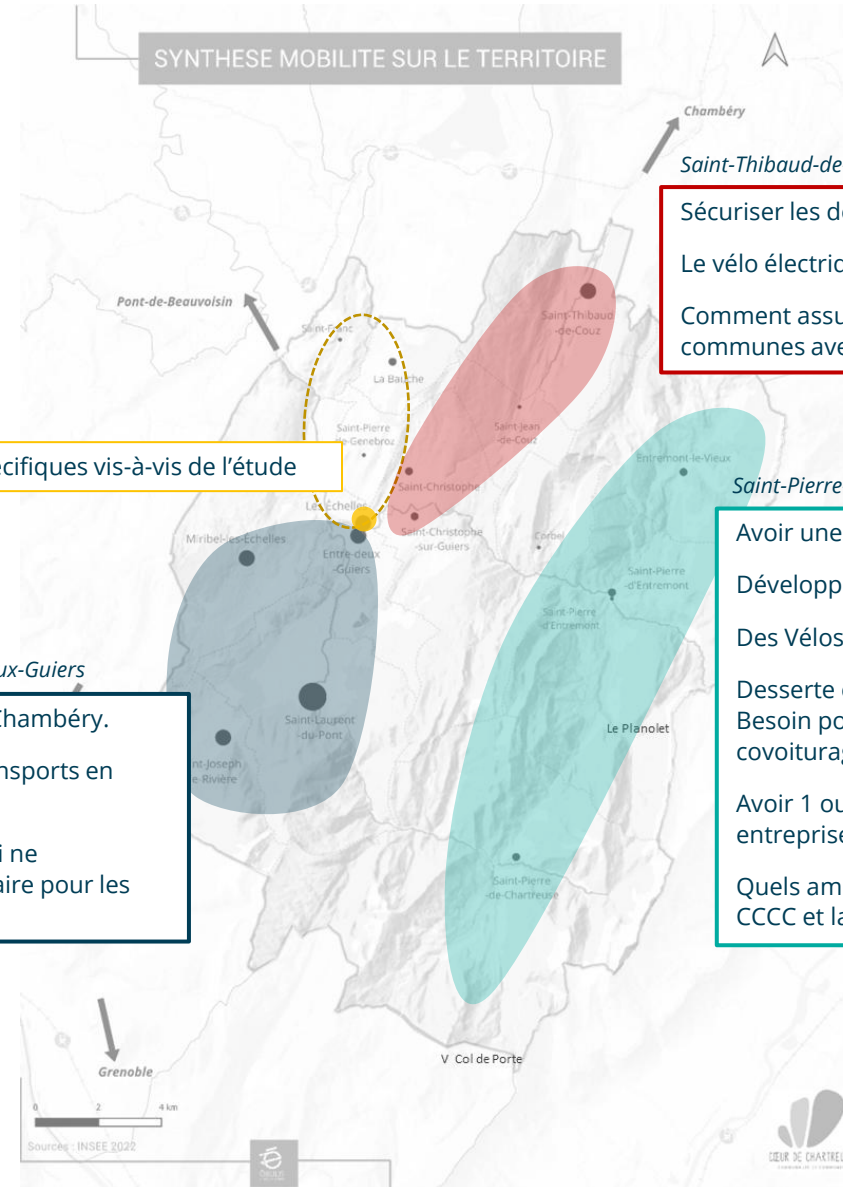
- Intervient pour le compte de 35 personnes avec 4 ateliers (dont 2 en Cœur de Chartreuse - La Fromagerie et l'Auberge des Entremonts à d'Entremont-le-Vieux)
- L'objectif de l'ESAT est d'apporter de l'autonomie aux personnes
- L'ESAT souhaite être associé aux réflexions générales de mobilité en Cœur de Chartreuse
- Liens à renforcer avec la CC Cœur de Chartreuse.

Les Entrepreneurs de Chartreuse

- Des chefs d'entreprises qui sont sensibles à la question (covoiturage lors des évènements, valorisation de l'embauche locale via le label « Made in Chartreuse »)
- La mobilité des salariés travaillée au travers de soirée à thème
- Questionnement sur le respect de « la vallée sans transit »
- Volonté d'avoir plus de stationnements vélo

POINT DE VUE DES COMMUNES (RETOUR ENTRETIENS DU 20/01/2025)

SYNTHESE MOBILITE SUR LE TERRITOIRE



Sécuriser les déplacements des piétons et des vélos
Le vélo électrique change la donne
Comment assurer la continuité des réflexions en cours au niveau des communes avec le Département? Est-ce que la CCCC va interférer?

Les Echelles
Pas de demandes spécifiques vis-à-vis de l'étude

Saint-Pierre-de-Chartreuse, Saint-Pierre-d'Entremont (Savoie), Corbel, Entremont-le-Vieux

Avoir une vision claire de la situation actuelle. Coordonner les priorités.
Développer le savoir rouler vélo.
Des Vélos à Assistance Electrique en libre-service ? Un usage qui explose.
Desserte en TC : Desserte de Grenoble par le Col de Porte : une attente.
Besoins pour ceux qui vont à Grenoble (étudiant, actifs) → Lien par du covoiturage ?
Avoir 1 ou 2 véhicules (clic simple) Citiz par commune. A noter : des entreprises sont intéressées.
Quels aménagements et quelles subventions peuvent être sollicités par la CCCC et la région pour améliorer l'accueil des vélos ?

St-Joseph-de-Rivière, St-Laurent-du-Pont, Miribel-les-Echelles, Entre-deux-Guiers
Travailler sur le cadencement des lignes TC vers Voiron et Chambéry.
Travailler sur l'acculturation pour l'usage du vélo et des Transports en commun. Changer la culture des gens sur la mobilité.
Beaucoup de poids-lourds sur le réseau départemental, qui ne correspondent pas selon les communes au volume nécessaire pour les entreprises du territoire. D'où ces poids-lourds viennent ?



4 - ENJEUX ET VISION 2030

ATTENTES, ORIENTATIONS



Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires



DÉJÀ DES ACTIONS MOBILITES engagées depuis plusieurs années

1

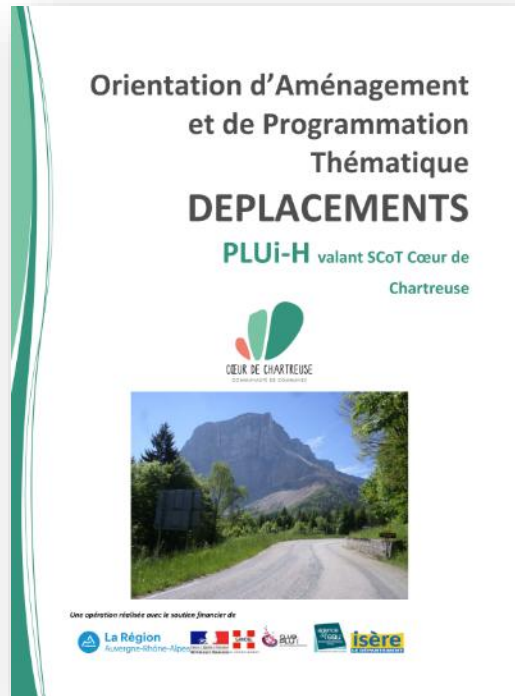
La Communauté de communes travaille sur le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle depuis plusieurs années.

Plusieurs documents stratégiques ont été rédigés au cours des précédentes années, et comportent un volet mobilité avec des orientations/actions détaillées :

2

3

4



8 orientations mobilité



15 objectifs mobilité



Plusieurs idées d'actions

AU TRAVERS D'ATELIERS, LES ENJEUX & OBJECTIFS VUS PAR LES ELUS (1/2)

1

La concertation a permis de travailler avec les élus :

- Dans un premier temps : Leur vision à date des enjeux mobilité (ci-contre)
- Dans un second temps : Leur vision sur les orientations prioritaires issues de ce premier atelier, et des orientations déjà présentes dans les documents stratégiques (page suivante).

2

3

4

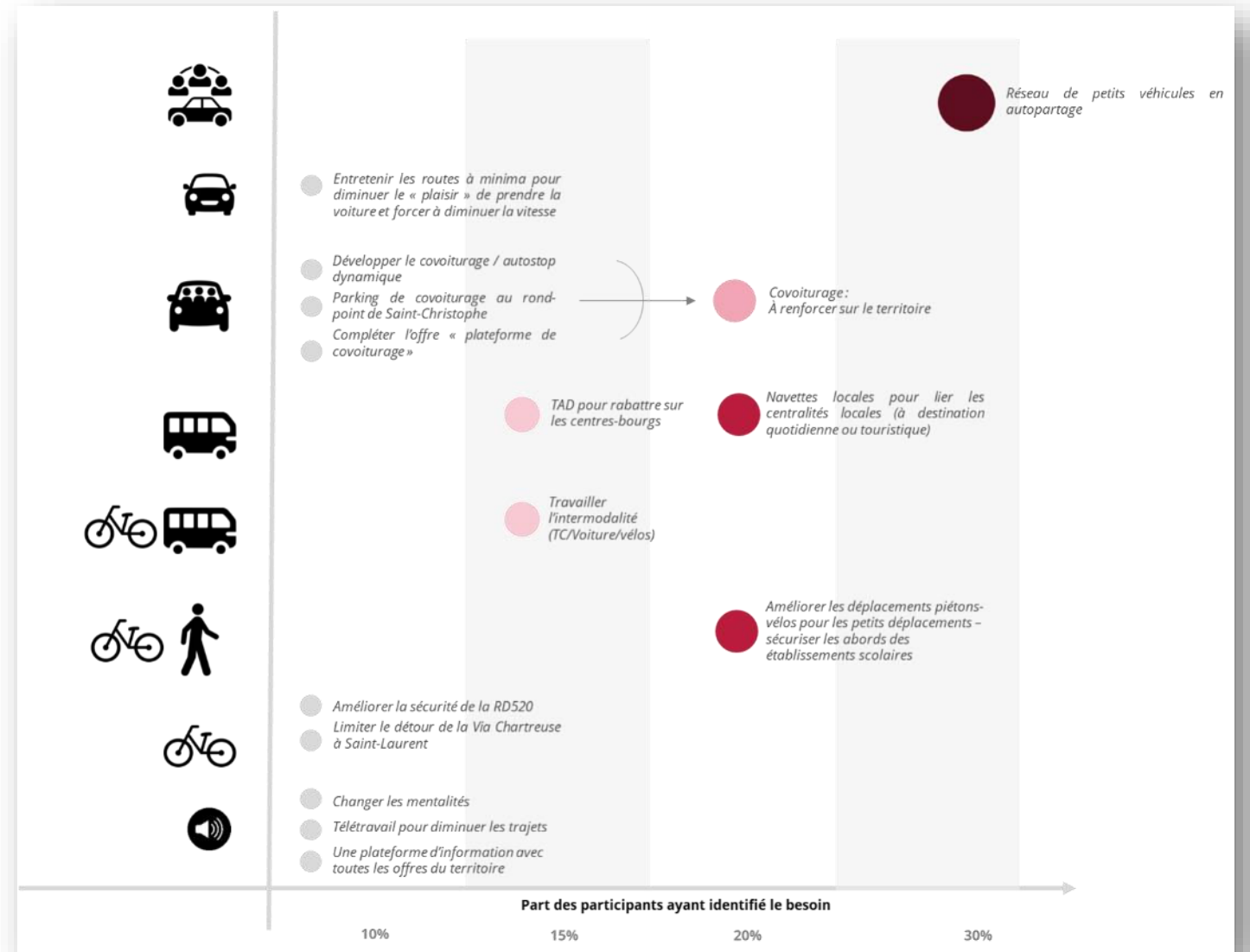
Ci-contre la synthèse des enjeux / de la vision à construire en première approche, tels que perçus par les élus au travers du premier atelier de diagnostic.

Les principaux besoins relevés :

- **Réseau de petits véhicules en autopartage**
- **Navettes locales pour lier les centralités locales**
- **Amélioration des petits déplacements piétons/vélo (et notamment abords des établissements scolaires)**
- **Renforcer le covoiturage sur le territoire**

Et dans une moindre mesure :

- TAD pour rabattre sur les centre-bourgs
- Travailler l'intermodalité



AU TRAVERS D'ATELIERS, LES ENJEUX & OBJECTIFS VUS PAR LES ELUS (2/2)

- 1
- 2
- 3
- 4

En termes d'enjeux et objectifs, les documents de planification identifient un certain nombre de thématiques à traiter, décrites dans le graphe ci-contre.

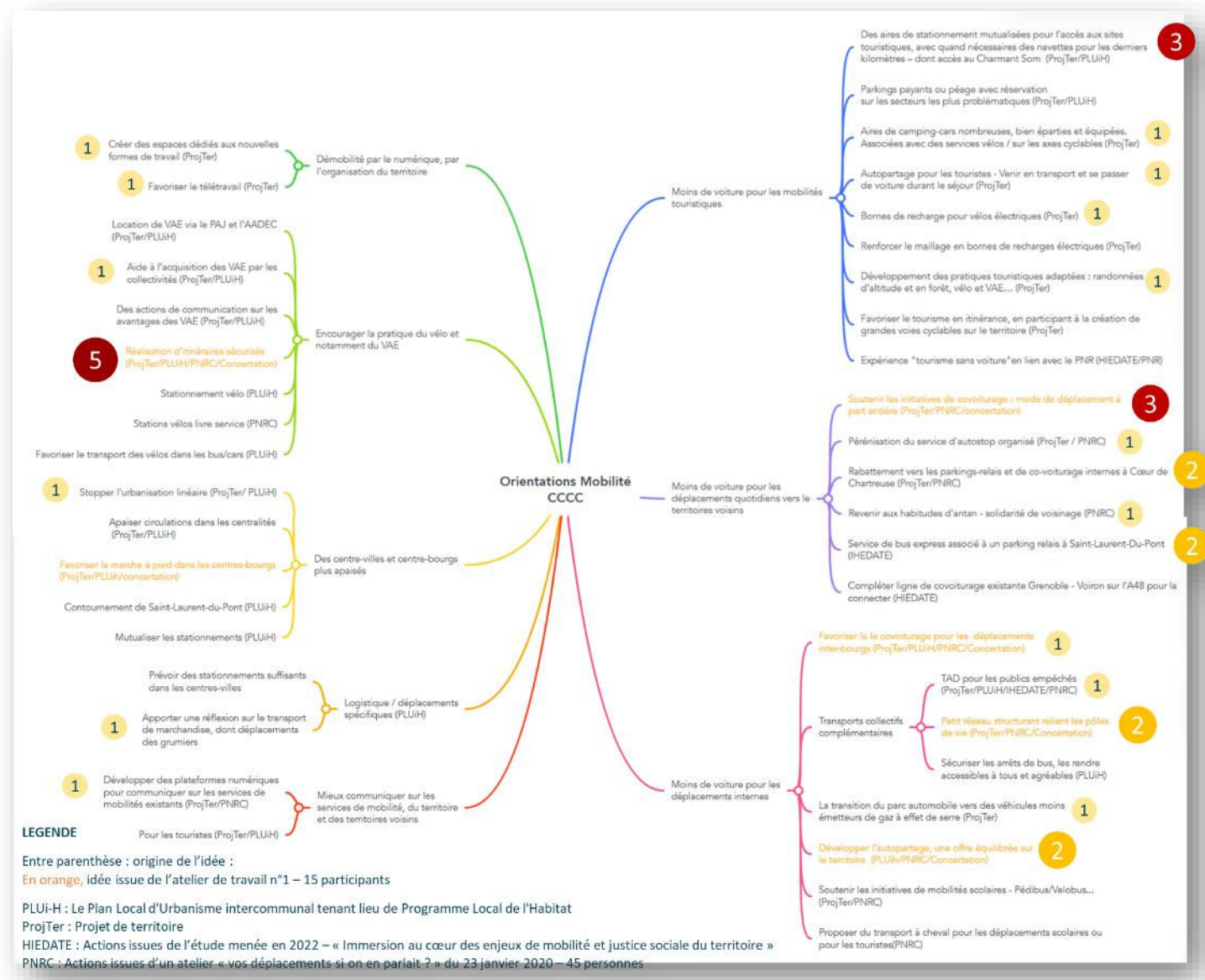
Le nombre de sujets est important, le Schéma Simplifié des Mobilités doit permettre de les prioriser et faire ressortir les objectifs principaux, et leurs zones d'application (tout ou partie du territoire).

Ce travail, mené au travers du second atelier de territoire, permet d'identifier les orientations prioritaires :

- **Moins de voitures pour les déplacements quotidiens vers les territoires voisins**
- **Moins de voitures pour les déplacements internes**
- **Moins de voitures pour les mobilités touristiques**
- **Encourager la pratique du vélo**

3 actions plus précises ressortent :

- Itinéraires sécurisés pour encourager la pratique du vélo (et VAE)
- Aires de stationnement mutualisées pour l'accès aux sites touristiques avec, quand nécessaire, des navettes pour les derniers kilomètres
- Soutenir les initiatives de covoiturage



1

L'enquête citoyen menée sur le territoire au cours de la phase de diagnostic a permis de disposer du retour d'expérience des usagers (intégré directement dans les parties 2 et 3 de ce document), et également avoir la vision de leurs souhaits mobilité pour les années à venir.

2

3

Ci-contre, les principales attentes issues du Verbatim en réponse à la question « quelles sont vos attentes ? ».

4

470 personnes ont répondu.

Document d'enquête complet en annexe.



LE VELO

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
SECURISER LES DÉPLACEMENTS
(notamment vers Voiron)

Et aussi :

Location (VAE, vélos cargos)

Aide à l'achat

Stationnements sécurisés



LE COVOITURAGE

Plateforme dédiée
Lignes de covoiturage

Améliorer, étendre les groupes
communaux de covoiturage

Aires de covoiturages/P+R



LE BUS

AMELIORER DESSERTE & FRÉQUENCE
Prioritairement vers Grenoble par le
Col de Porte et Chambéry
En interne (inter village, départ rando)
Vers Voiron...

Et aussi :

Adapter les horaires

Adapter la taille des bus



FIN DU DOCUMENT

Contact référent projet pour toute question :

Elodie ANNEQUIN BLONDET (CCCC)

Camille DELEARDE (EBULIS)



Avec le soutien de

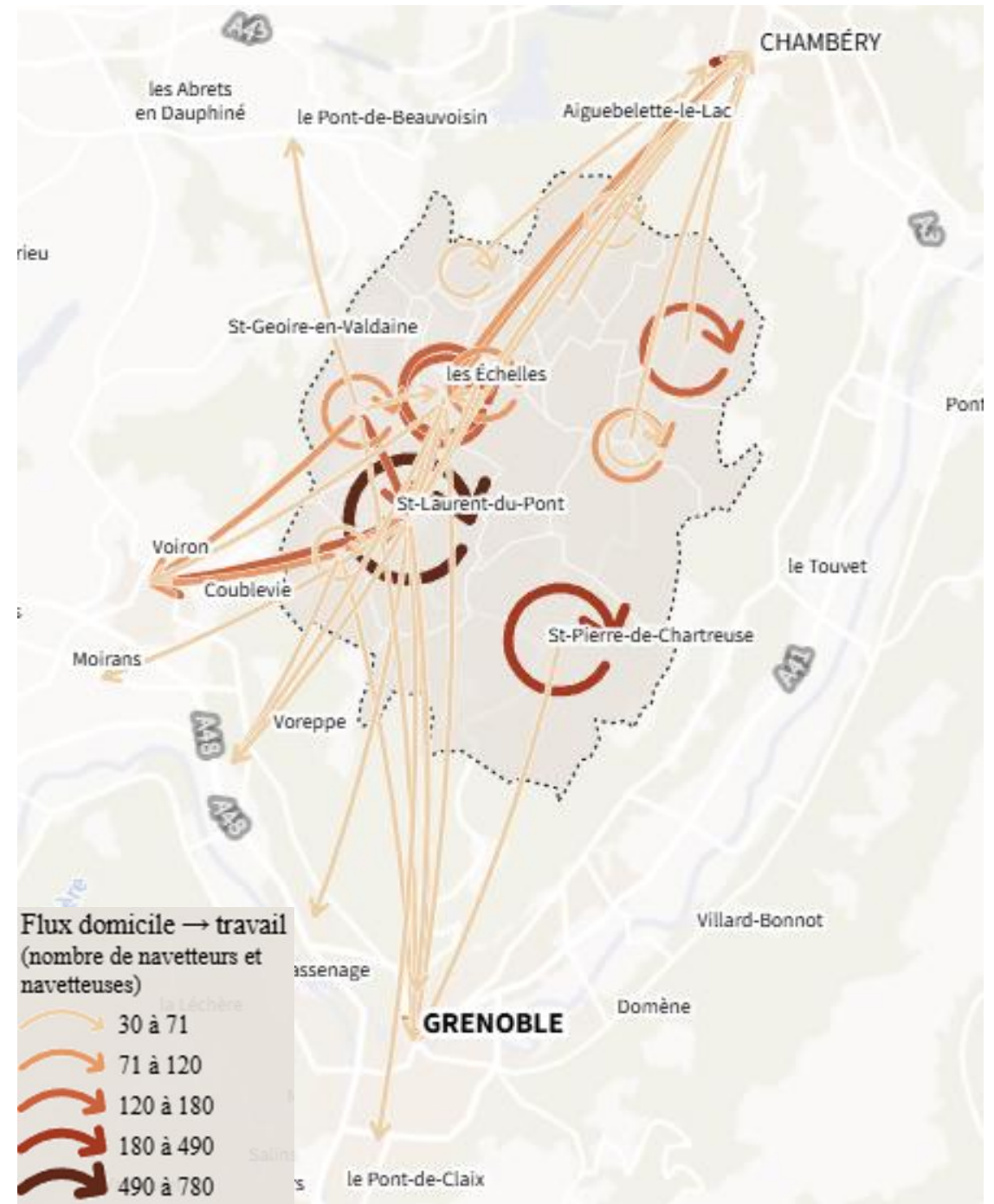


agence nationale
de la cohésion
des territoires



LES FLUX DÉTAILLÉS

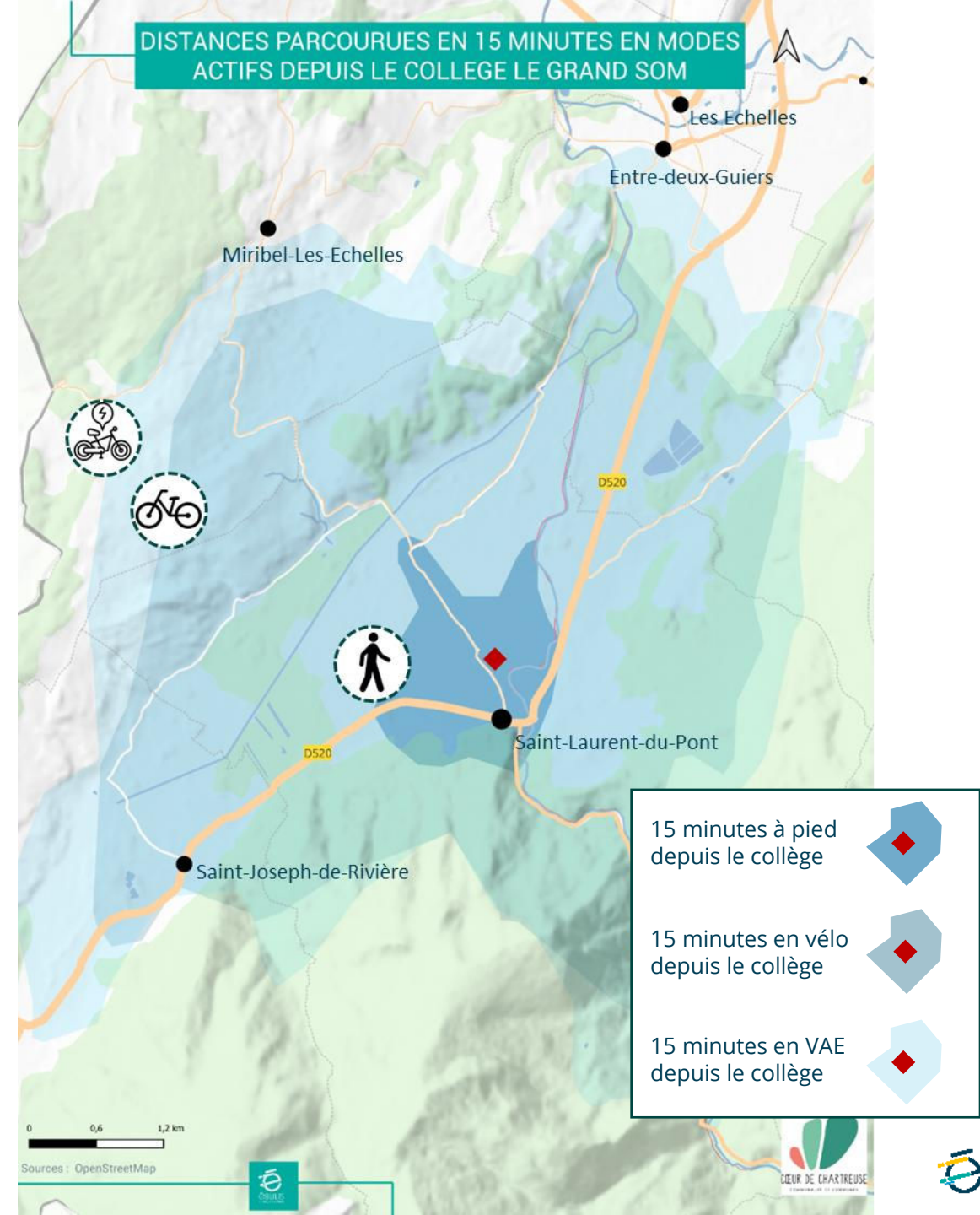
En annexe à la page 12



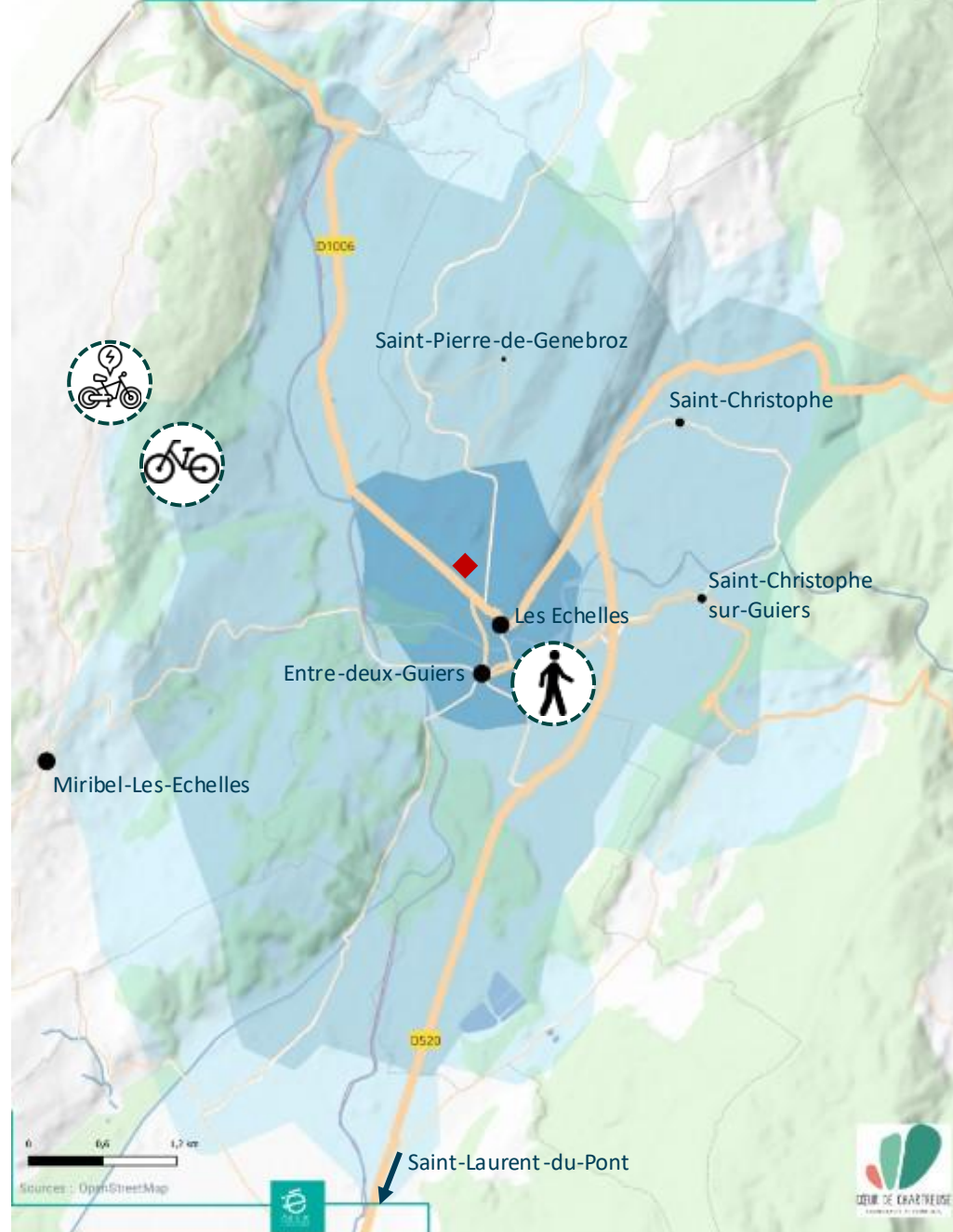
ACCES AUX COLLEGES (1/2)

En annexe à la page 30 : isochrones à pied, à vélo, à vélo électrique pour les 3 collèges du territoire.

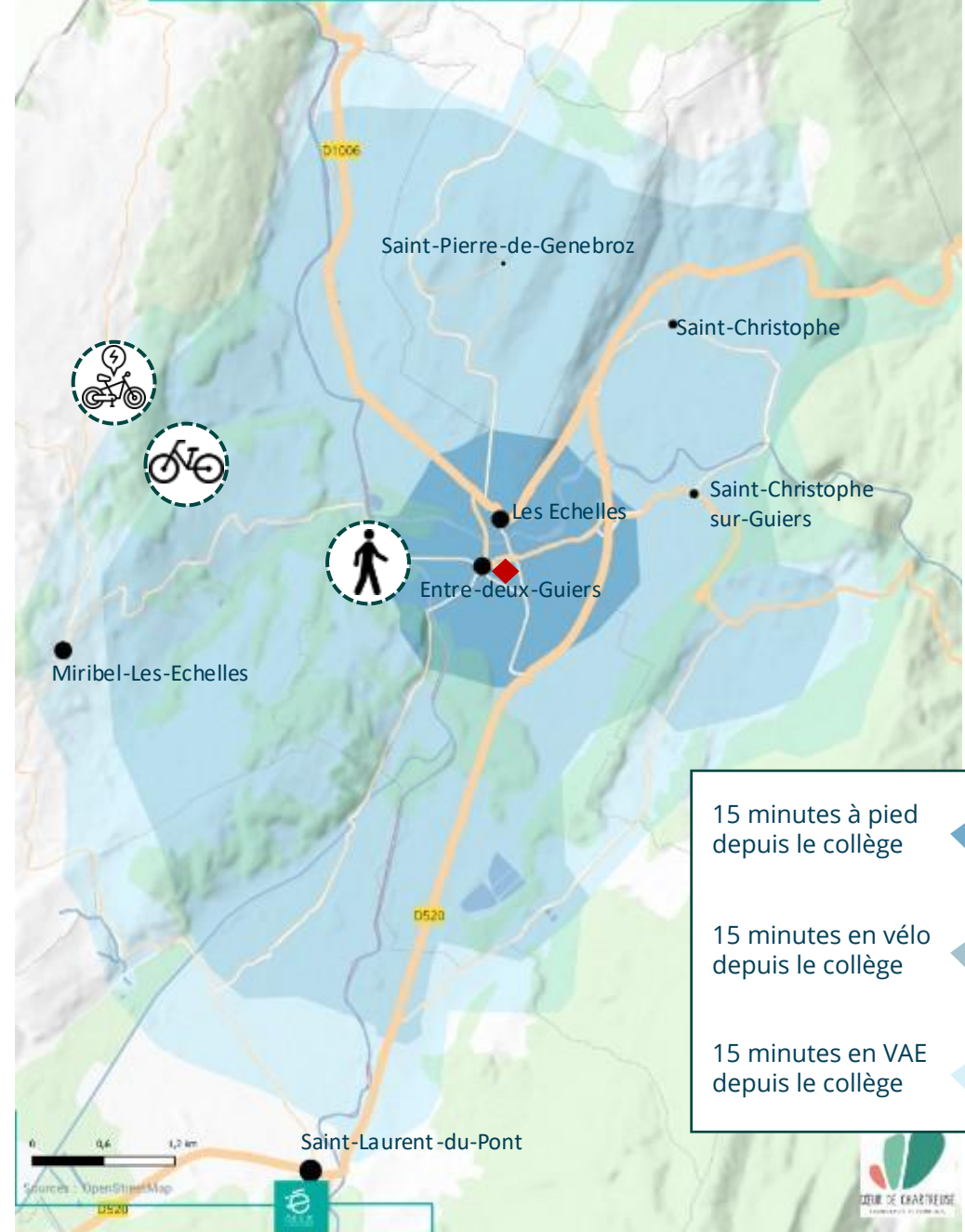
Objectif : identifier et montrer les potentiels atteignables à vélo.



DISTANCES PARCOURUES EN 15 MINUTES EN MODES ACTIFS DEPUIS LE COLLEGE BEATRICE DE SAVOIE



DISTANCES PARCOURUES EN 15 MINUTES EN MODES ACTIFS DEPUIS LE COLLEGE ST BRUNO



15 minutes à pied depuis le collège

15 minutes en vélo depuis le collège

15 minutes en VAE depuis le collège



Sources : OpenStreetMap



Sources : OpenStreetMap

